Container label

GROUP	3	FUNGICIDE

FITNESS FUNGICIDE

COMMERCIAL

Emulsifiable concentrate for broad-spectrum disease control in: Wheat, Barley, Oats, Canola, Corn, Soybeans (grown for seed), Dry Edible Beans, Canary Seed (suppression of Septoria Leaf Mottle), Peaches, Nectarines, Plums, Sweet Cherries, Sour Cherries, Apricots, Highbush and Lowbush Blueberries, Saskatoon Berries, Cranberries, Caneberries, Strawberries, Rutabagas, Asparagus, Western Red Cedar, and Kentucky Bluegrass (grown for seed).

FOR SALE FOR USE ON TIMOTHY HAY IN THE PRAIRIE PROVINCES ONLY.

GUARANTEE:

READ THE LABEL AND ATTACHED BOOKLET BEFORE USING

REGISTRATION NO.: 32639 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

WARNING



EYE IRRITANT

Net Contents: 1 – 1000 L

LOVELAND PRODUCTS CANADA INC. 789 Donnybrook Drive Dorchester, Ontario N0L 1G5 Product inquiries: 1-800-328-4678

IN CASE OF EMERGENCY DUE TO A MAJOR SPILL, FIRE OR POISONING INVOLVING THIS PRODUCT CALL DAY OR NIGHT, 1-800-561-8273

NOTICE TO USER:

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

FIRST AID:

Contains petroleum distillates at greater than 10%. DO NOT induce vomiting. Contact a poison control centre or a physician, taking the labelled container with you.

If in eyes, hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If on skin or clothing, take off contaminated clothing. Rinse skin IMMEDIATELY with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice. If swallowed, call a poison control centre or doctor IMMEDIATELY for treatment advice. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give any liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

If inhaled, move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION:

There is no specific antidote for this product. Apply symptomatic therapy. This product contains PETROLEUM DISTILLATES. Vomiting may cause aspiration pneumonia.

PRECAUTIONS:

KEEP OUT OF THE REACH OF CHILDREN. Harmful or fatal if swallowed. Causes eye irritation. DO NOT get in eyes.

For all uses of FITNESS Fungicide, wear long pants, a long-sleeve shirt, chemical resistant footwear, socks, overalls and chemical resistant gloves during mixing/loading, application, clean-up and repair activities. Wear protective goggles or face shield when handling the concentrated product. The wearing of neoprene gloves by pilots when entering the aircraft is essential. Mechanical flagging devices must be used.

Do not eat, drink or smoke during work; wash hands and face thoroughly before doing so. Immediately wash off accidental splashes of the concentrate or spray mixture from skin, clothing and out of eyes.

After work, change clothing and wash entire body thoroughly. Wash contaminated working clothes separately from other laundry before reuse. Do not contaminate food or feed.

DO NOT allow entry into treated area until dry or for 12 hours; whichever is greater, following application. See the **DIRECTIONS FOR USE** section for crop specific restricted entry intervals.

NOTE: Do not graze animals on green crops treated with FITNESS Fungicide. This product contains a petroleum distillate, which is moderately to highly toxic to aquatic organisms. Avoid contamination of aquatic systems during application. Do not contaminate these systems through direct application, disposal of waste or cleaning of equipment.

If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported to the U.S. and you require information on acceptable residue levels in the U.S., visit CropLife Canada's website at www.croplife.ca.

STORAGE:

To prevent contamination, store this product away from food or feed.

DISPOSAL

DISPOSAL OF UNUSED, UNWANTED PRODUCT:

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

CONTAINER DISPOSAL:

For recyclable containers: DO NOT reuse this container for any other purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

- 1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Dispose of the rinsings in accordance with provincial requirements.
- 2. Make the empty rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

For refillable containers: For disposal, this container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. Do not reuse this container for any other purpose.

ENVIRONMENTAL HAZARDS:

TOXIC to aquatic organisms and non-target terrestrial plants. To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, consider the characteristics and conditions of the site before treatment. Avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil, or clay. Avoid application of this product when heavy rain is forecast. Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative strip between the treated area and the edge of the water body. The use of FITNESS Fungicide may result in contamination of groundwater, particularly in areas where soils are permeable (e.g. sandy soil) and/or the depth to the water table is shallow. Toxic to certain beneficial insects. Minimize spray drift to reduce harmful effects on beneficial insects in habitats next to the application sites such as hedgerows and woodland. Observe buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE.

GROUP 3 FUNGICIDE

FITNESS FUNGICIDE

COMMERCIAL

Emulsifiable concentrate for broad-spectrum disease control in: Wheat, Barley, Oats, Canola, Corn, Soybeans (grown for seed), Dry Edible Beans, Canary Seed (suppression of Septoria Leaf Mottle), Peaches, Nectarines, Plums, Sweet Cherries, Sour Cherries, Apricots, Highbush and Lowbush Blueberries, Saskatoon Berries, Cranberries, Caneberries, Strawberries, Rutabagas, Asparagus, Western Red Cedar, and Kentucky Bluegrass Grown for Seed.

FOR SALE FOR USE ON TIMOTHY HAY IN THE PRAIRIE PROVINCES ONLY.

GUARANTEE:

READ THE LABEL AND ATTACHED BOOKLET BEFORE USING

REGISTRATION NO.: 32639 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

WARNING



EYE IRRITANT

Net Contents: 1 – 1000 L

LOVELAND PRODUCTS CANADA INC.
789 Donnybrook Drive Dorchester, Ontario N0L 1G5
Product inquiries: 1-800-328-4678

IN CASE OF EMERGENCY DUE TO A MAJOR SPILL, FIRE OR POISONING INVOLVING THIS PRODUCT CALL DAY OR NIGHT, 1-800-561-8273

NOTICE TO USER:

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

FIRST AID:

Contains petroleum distillates at greater than 10%. DO NOT induce vomiting. Contact a poison control centre or a physician, taking the labelled container with you.

If in eyes, hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If on skin or clothing, take off contaminated clothing. Rinse skin IMMEDIATELY with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice. If swallowed, call a poison control centre or doctor IMMEDIATELY for treatment advice. Do

not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give **any** liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

If inhaled, move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION:

There is no specific antidote for this product. Apply symptomatic therapy. This product contains PETROLEUM DISTILLATES. Vomiting may cause aspiration pneumonia.

PRECAUTIONS:

KEEP OUT OF THE REACH OF CHILDREN. Harmful or fatal if swallowed. Causes eye irritation. DO NOT get in eyes.

For all uses of FITNESS Fungicide, wear long pants, a long-sleeve shirt, chemical resistant footwear, socks, overalls and chemical resistant gloves during mixing/loading, application, clean-up and repair activities. Wear protective goggles or face shield when handling the concentrated product. The wearing of neoprene gloves by pilots when entering the aircraft is essential. Mechanical flagging devices must be used.

Do not eat, drink or smoke during work; wash hands and face thoroughly before doing so. Immediately wash off accidental splashes of the concentrate or spray mixture from skin, clothing and out of eyes.

After work, change clothing and wash entire body thoroughly. Wash contaminated working clothes separately from other laundry before reuse. Do not contaminate food or feed.

DO NOT allow entry into treated area until dry or for 12 hours; whichever is greater, following application. See the **DIRECTIONS FOR USE** section for crop specific restricted entry intervals.

NOTE: Do not graze animals on green crops treated with FITNESS Fungicide This product contains a petroleum distillate, which is moderately to highly toxic to aquatic organisms. Avoid contamination of aquatic systems during application. Do not contaminate these systems through direct application, disposal of waste or cleaning of equipment.

If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported to the U.S. and you require information on acceptable residue levels in the U.S., visit CropLife Canada's website at www.croplife.ca.

STORAGE:

To prevent contamination, store this product away from food or feed.

DISPOSAL

DISPOSAL OF UNUSED, UNWANTED PRODUCT:

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for cleanup of spills.

CONTAINER DISPOSAL:

For recyclable containers: DO NOT reuse this container for any other purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

- 1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Dispose of the rinsings in accordance with provincial requirements.
- 2. Make the empty rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

For refillable containers: For disposal, this container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. Do not reuse this container for any other purpose.

ENVIRONMENTAL HAZARDS:

TOXIC to aquatic organisms and non-target terrestrial plants. To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, consider the characteristics and conditions of the site before treatment. Avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil, or clay. Avoid application of this product when heavy rain is forecast. Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative strip between the treated area and the

edge of the water body. The use of FITNESS Fungicide may result in contamination of groundwater, particularly in areas where soils are permeable (e.g. sandy soil) and/or the depth to the water table is shallow.

Toxic to certain beneficial insects. Minimize spray drift to reduce harmful effects on beneficial insects in habitats next to the application sites such as hedgerows and woodland. Observe buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE.

DIRECTIONS FOR USE:

This product is not to be used around homes or other residential areas such as parks, school grounds, or playing fields. It is not for use by homeowners or other unlicensed users.

As this product is not registered for the control of pests in aquatic systems, **DO NOT** use this product to control aquatic pests. **DO NOT** apply this product directly to freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs, ditches and wetlands), estuaries or marine habitats.

DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

DO NOT use in greenhouses.

DO NOT allow entry into treated area until dry or for 12 hours; whichever is greater, following application. See the **DIRECTIONS FOR USE** section for crop specific restricted entry intervals.

To minimize surface water contamination when used on cranberries, all effluent water must be impounded and released only when levels of the active ingredient are $\leq 850 \,\mu g$ a.i./L.

NOTE: Do not graze animals on green crops treated with FITNESS Fungicide.

Field sprayer application: DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. **DO NOT** apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE) medium classification. Boom height must be 60 cm or less above the ground.

Airblast application: DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. **DO NOT** direct spray above plants to be treated. Turn off outward pointing nozzles at row ends and outer rows. **DO NOT** apply when wind speed is greater than 16 km/h at the application site as measured outside of the treatment area on the upwind side.

Aerial application: DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. **DO NOT** apply when wind speed is greater than 16 km/h at flying height at the site of application. **DO NOT** apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE) medium classification. To reduce drift caused by turbulent wingtip vortices, the nozzle distribution along the spray boom length **MUST NOT** exceed 65% of the wing or rotor span.

Buffer zones:

Use of the following spray methods or equipment **DO NOT** require a buffer zone: hand-held or backpack sprayer and spot treatment.

The buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive terrestrial habitats (such as grasslands, forested areas, shelter belts, woodlots, hedgerows, riparian areas and shrublands), sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands) and estuarine/marine habitats.

			Buf	fer Zones (me	etres) Require	d for the Prote	ection of:
Method of			Freshwater Habitat of		Estuarine/Marine		
application	Crop	Crop		Depths:		Habitats of Depths:	
application			Less	Greater	Less than	Greater	Habitat
			than 1 m	than 1 m	1 m	than 1 m	
Field	Rutabagas, cranber		1	0	1	1	1
sprayer*	strawberries, aspara						
	Kentucky bluegrass	Kentucky bluegrass, Western					
	cedar, Beans, soybe	eans, corn,					
	wheat, oats, canary						
	canola, barley, Tin	nothy Hay					
Airblast	Cherries	Early	5	0	10	3	10
		Growth					
		Stage					
		Late	2	0	4	2	4
		Growth					
		Stage					
	Blueberries,	Early	4	0	5	2	5
apricots, nectarines, peaches, plums, Saskatoon berries,	Growth						
	/	Stage					
		Late	2	0	3	1	3
		Growth					
	Caneberries	Stage					
Aerial	beans, corn, oats,	Fixed	1	0	3	1	20
	wheat, barley,	Wing					
	blueberries,	Rotary	1	0	1	1	20
	Kentucky	wing					
	bluegrass						
4D 0 11	1: .: 1 00					1 . 1 .	

^{*}For field sprayer application, buffer zones can be reduced with the use of drift reducing spray shields. When using a spray boom fitted with a full shield (shroud or curtain) that extends to the crop canopy, the labelled buffer zone can be reduced by 70%. When using a spray boom where the individual nozzles are fitted with cone-shaped shields that are no more than 30 cm above the crop canopy, the labelled buffer zone can be reduced by 30%.

For tank mixes, consult the labels of the tank mix partners and observe the largest (most restrictive) buffer zone of the products involved in the tank mixture and apply using the coarsest spray (ASAE) category indicated on the labels for those tank mix partners.

GENERAL INFORMATION:

Introduction: FITNESS Fungicide is a broad-spectrum systemic fungicide for control of a wide range of diseases on certain crops (see APPLICATION INSTRUCTIONS section). FITNESS Fungicide may be used in conjunction with integrated pest management practices (See PRODUCT SPECIFIC PRECAUTIONS).

Factors Affecting FITNESS Fungicide Performance: FITNESS Fungicide should be applied as a preventative disease control measure. Established diseases are more difficult to control and may have already reduced crop vigour.

If rainfall occurs within one hour of application, reapplication is necessary.

AERIAL APPLICATION:

DO NOT apply when wind speed is greater than 16 km/h at flying height at the site of application. High humidity and low temperatures $(10-20^{\circ}\text{C})$ allow for a better deposition of spray droplets.

SPRAYER AND APPLICATION INFORMATION:

The performance of this product depends on correct application. Follow the guidelines given below for optimal application of FITNESS Fungicide.

Sprayer Information:

oprayer imormanor	1.	
	GROUND APPLICATION	AERIAL APPLICATION
Spray Volume	Minimum 200 L of water per	40 - 50 L of water per
	hectare	hectare
Spray Pressure	200 - 300 kPa	100 - 200 kPa
Nozzle Type	110° Flat Fan (XR11004,	Flat Fan 6510-6515 or
	4110-20)	Hollow Cone (D8-45)
Droplet Size	Medium Spray (300 - 400	Medium Spray (350 - 400
	microns VMD)	microns VMD)
Ground Speed	10 km/h	n/a
Nozzle Angle	90° (straight down)	90° (straight down)
Boom Height	40-50 cm above the crop	2-3 m above the crop
	canopy	canopy

Ground Application:

Mixing and Spraying Instructions:

- Spray equipment should be thoroughly flushed with clean water before mixing FITNESS Fungicide. Fill spray tank 1/2 full with clean water. Engage gentle agitation.
- Add the required amount of FITNESS Fungicide and agitate thoroughly.
- Continue filling the tank with water until the tank is 9/10 full and, if applicable, add the required amount of tank mix partner.
- Complete filling the spray tank with water, maintaining agitation during mixing and spraying operations.
- Use nozzle screens no finer than 50 mesh. Keep by-pass line on or near the bottom of the tank to minimize foaming.

Aerial Application:

Mixing and Spraying Instructions:

- Spray equipment should be thoroughly flushed with clean water before mixing FITNESS Fungicide.
- Fill pre-mix tank 1/2 full with clean water. Engage gentle agitation.
- Add the required amount of FITNESS Fungicide and agitate thoroughly.
- Continue filling the tank with water until the tank is 9/10 full and, if applicable, add the required amount of tank mix partner.
- Complete filling the premix tank with water.
- Maintain gentle agitation during mixing.
- Transfer the premix contents into the aircraft spray tank.
- Maintain sufficient agitation during the mixing and spraying operation to ensure FITNESS Fungicide remains in suspension.
- Use nozzle screens no finer than 50 mesh. Keep by-pass line on or near the bottom of the tank to minimize foaming.

Apply only by fixed-wing or rotary aircraft equipment which has been functionally and operationally calibrated for the atmospheric conditions of the area and the application rates and conditions of this label. Label rates, conditions and precautions are product specific. Read and understand the entire label before opening this product. Apply only at the rate recommended for aerial application on this label. Where no rate for aerial application appears for a specific use, this product cannot be applied by any type of aerial equipment. Ensure uniform application. To avoid streaked, uneven or overlapped application, use appropriate marking devices.

AERIAL APPLICATION USE PRECAUTIONS:

Apply only when meteorological conditions at the treatment site allow for complete and even crop coverage. Apply only under conditions of good practice specific to aerial application, as outlined in the *National Aerial Pesticide Application Manual, developed by the Federal/Provincial/Territorial Committee on Pest Management and Pesticides*. Do not apply to any body of water. Avoid drifting of spray onto any body of water or other non-target areas. Coarse sprays are less likely to drift; therefore, avoid combinations of pressure and nozzle type that will result in fine particles (mist). DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty.

AERIAL APPLICATION OPERATOR PRECAUTIONS:

Do not allow the pilot to mix chemicals to be loaded onto the aircraft. Loading of premixed chemicals with a closed system is permitted. It is desirable that the pilot have communication capabilities at each treatment site at the time of application. The field crew and the mixer/loaders must wear chemical resistant gloves, coveralls and goggles or face shield during mixing/loading, cleanup and repair. Follow the more stringent label precautions in cases where the operator precautions exceed the generic label recommendations on the existing ground boom label. All personnel on the job site must wash hands and face thoroughly before eating and drinking. Protective clothing, aircraft cockpit and vehicle cabs must be decontaminated regularly.

PRODUCT SPECIFIC PRECAUTIONS:

Read and understand the entire label before opening this product. If you have questions call the manufacturer at 1-204-233-3461 or obtain technical advice from the distributor or your provincial agricultural representative.

Application of this specific product must meet and/or conform to the following:

- Apply the recommended rate in a minimum spray volume of 40 litres per hectare.
- DO NOT apply when wind speed is greater than 16 km/h at flying height at the site of application.
- High humidity and low temperatures $(10 20 \,^{\circ} \,^{\circ} \,^{\circ} \,^{\circ})$ allow for a better deposition of spray droplets.

Fertilizer:

Mixing and Spraying Instructions:

If desired, small amounts of nitrogen may be applied with FITNESS Fungicide. The appropriate amount of urea can be dissolved in water and added to the spray tank before adding FITNESS Fungicide. The rate of actual nitrogen must not exceed 10 kg/ha.

CAUTION: Excessive nitrogen concentrations may injure the crop.

NOTE: DO NOT add nitrogen when tank-mixing FITNESS Fungicide with a herbicide.

Tank mixing:

In some cases, tank mixing a pest control product with another pest control product or a fertilizer can result in biological effects that could include, but are not limited to: reduced pest efficacy or increased host crop injury. The user should contact LOVELAND PRODUCTS CANADA INC. at 1-800-328-4678 for information before mixing any pesticide or fertilizer that is not specifically recommended on this label. The user assumes the risk of losses that result from the use of tank mixes that do not appear on this label or that are not specifically recommended by LOVELAND PRODUCTS CANADA INC.

APPLICATION INSTRUCTIONS:

WHEAT, BARLEY AND OATS SPRAY SCHEDULE

INSTRUCTIONS FOR USE:

Apply FITNESS Fungicide at the very early stages of disease. This could occur anytime during tillering or stem elongation. Typically, an application from the beginning of stem elongation up to flag leaf emergence is required. FITNESS Fungicide lasts about three weeks in the plant. If conditions favourable to disease continue after this length of time, another application will be necessary to maintain control. The second spray is usually applied at the time of head emergence. In most cases, this second application is essential to maintain control of the *Septoria* disease complex.

LAST APPLICATION MUST BE MADE PRIOR TO 45 DAYS BEFORE HARVEST (45 day PHI).

CROP/DISEASES	WHEAT: Septoria Leaf spot (Septoria sp.), Tan Spot (Pyrenophora
CROI/DISEASES	tritici-repentis)
	SPRING BARLEY: Net Blotch (<i>Drechslera teres</i>)
RATE/HA	150 - 300 mL
EARLY Application	At G.S. 12-23 (as early as the two leaf stage). For early season disease
EARL1 Application	suppression, use the lower rate for suppression under normal field
	conditions. Use the higher rate for control if there is a history of high
	disease pressures in the field and/or field conditions favour disease
	development.
LATER Application	At the first sign of disease (G.S. 29-37) or before head is half emerged
	(G.S. 49-55). Apply only the high rate on any application from G.S.
	29-55.
MAXIMUM NUMBER	2
OF APPLICATIONS	
PER SEASON	
CROP/DISEASES	WHEAT: Septoria Leaf Spot and Glume Blotch (Septoria sp.),
	Powdery Mildew (Erysiphe graminis), Leaf and Stem Rust
	(Puccinia recondita, P. graminis), Tan Spot (Pyrenophora tritici-
	repentis), Stripe Rust (P. striiformis)
	SPRING BARLEY: Net Blotch (<i>Drechslera teres</i>), Spot Blotch
	(Cochliobolus sativus), Scald (Rhynchosporium secalis), Powdery
	Mildew (Erysiphe graminis), Septoria Leaf Spot (Septoria sp.),
	Leaf and Stem Rust (Puccinia hordei, P. graminis)
	OATS: Septoria Leaf Blotch (Septoria sp.), Crown Rust (P.
	coronata)
RATE/HA	300 mL
EARLY Application	At the first sign of disease, usually at the beginning of stem
	elongation (G.S. 29- 37).
LATER Application	Before head is half emerged (G.S. 49-55).

HERBICIDE TANK-MIXING - WHEAT & BARLEY:

FITNESS Fungicide can be tank-mixed with ONLY ONE of these herbicides:

2,4-D Amine HORIZON 240EC Herbicide TANK MIX(Wheat only)

MCPA Amine Pardner®
Buctril®M Brotex® 240
Logic®M Bromotril®240 EC

Badge®

Tank-mixing Precautions:

- Do not tank-mix FITNESS Fungicide with herbicides for application onto Oats.
- Weeds and crops must be at the correct stage of growth as specified in both the FITNESS Fungicide label and the tank mix partner label.

- 2,4-D Amine and MCPA Amine formulations may be applied either by ground application or aerial application; tank-mixtures of FITNESS Fungicide and Logic M /Badge/Buctril M or Brotex 240 /Bromotril 240 EC/Pardner can only be applied by ground application.
- Consult the label of the herbicide partner for a list of weeds controlled under directions for use and precautions.
- When tank mixing, adhere to the most restrictive label limitations and precautions.
- Compatibility should always be confirmed by premixing small proportional quantities of water, FITNESS Fungicide, and the tank-mix partner in advance.

NOTE: Do not graze animals on treated green crops within three days of application of FITNESS Fungicide. Do not feed straw from crops treated with herbicide tank mixes to livestock.

HERBICIDE TANK-MIXING – WHEAT ONLY:

FOR USE ONLY IN THE PRAIRIE AND PEACE RIVER, OKANAGAN AND CRESTON FLATS REGIONS OF BRITISH COLUMBIA.

FITNESS Fungicide can be tank-mixed with HORIZON 240EC Herbicide TANK MIX for disease and grassy weed control.

Tank-mixing Precautions:

- Do not apply by air.
- Consult the label of HORIZON 240EC Herbicide TANK MIX for a list of weeds controlled, directions for use and precautions.
- Apply prior to emergence of the 4th tiller (herbicide timing).

TIMOTHY SPRAY SCHEDULE

INSTRUCTIONS FOR USE:

Apply FITNESS Fungicide at the very early stages of disease. If conditions favourable to disease continue after this length of time, another application will be necessary to maintain control. DO NOT APPLY BY AIR.

DISEASE	Purple eyespot (Cladosporium phlei)
RATE/HA	300 ml
EARLY Application	At the first sign of disease, usually at the
	beginning of flowering (G.S. 59-61).
LATER Application	Full flowering (G.S. 65-73).
Minimum Interval between	14 days
Applications	
Maximum Seasonal Application Rate	2 applications at 300 mL/ha (600 mL/ha in a
	season).
LAST APPLICATION MUST BE MADE PRICE	OR TO 14 DAYS BEFORE HARVEST (14 day PHI).

CANOLA SPRAY SCHEDULE

INSTRUCTIONS FOR USE:

control blackleg and enhance yield potential during the early stages of canola growth. The disease may reappear later in the season, but with minimal effect on yield.

DISEASE	RATE/ HA	REMARKS / TIMING		
Blackleg		Apply during the ro	sette stage: between 2 ^{no}	true leaf and bolting.
(Leptosphaeria maculans)	300 mL	Seedling	Rosette	Bud (Bolted)
		Stage 1	Stage 2	Stage 3
LAST APPLICATION MUST BE MADE AT LEAST 60 DAYS BEFORE HARVEST (60 day PHI).				

TANK-MIXING – SEED CORN, FIELD CORN and SWEET CORN

FITNESS Fungicide can be tank-mixed with ONLY ONE of the following partners:

MATADOR® 120EC WARRIOR® INSECTICIDE RIPCORD®

Tank-mixing Precautions:

- DO NOT APPLY THE TANK MIX WITH WARRIOR INSECTICIDE BY AIR.
- The tank mix of FITNESS Fungicide + MATADOR 120EC or FITNESS Fungicide + RIPCORD can be applied by air and ground. Use 40 L of water per hectare when applying by air.

- Insects and crops must be at the correct stage as specified on the FITNESS Fungicide as well as MATADOR 120EC, WARRIOR INSECTICIDE and RIPCORD labels. Follow the directions for use and precautions on all labels.
- A PHI of 14 days must be respected when using these tank-mixes on field and sweet corn.
- Compatibility should always be confirmed by premixing small proportional quantities of water, FITNESS Fungicide, and the tank-mix partner in advance.

SEED CORN, FIELD CORN AND SWEET CORN SPRAY SCHEDULE

DISEASES	Rusts (Puccinia sp.)
RATE/HA	300 mL
FITNESS	
Fungicide alone	
RATE/HA	+ 83 mL MATADOR 120 EC
Tank Mix	or 83 mL WARRIOR INSECTICIDE
partner	or 175 mL RIPCORD
REMARKS	Apply 300 mL/ha of FITNESS Fungicide when rust pustules first appear.
	Under severe disease pressure, make a second application 14 days after. Seed
	corn only: under severe disease pressure, make a third application 14 days
	after.DO NOT apply the tank mix with WARRIOR Insecticide by air.
DISEASES	Northern Corn Leaf Blight (Exserohilum turcicum)
	Southern Corn Leaf Blight (Bipolaris maydis)
	Helminthosporium Leaf Spot (Bipolaris zeicola)
RATE/HA	150 - 300 mL
FITNESS	
Fungicide alone	
RATE/HA	+ 83 mL MATADOR 120EC
Tank Mix	or 83 mL WARRIOR INSECTICIDE
partner	or 175 mL RIPCORD
REMARKS	Apply 150 – 300 mL/ha of FITNESS Fungicide when disease first appears.
	Use the 150 mL rate if disease pressure is low.
	DO NOT apply the tank mix with WARRIOR INSECTICIDE by air.
DISEASES	Eye Spot (Aureobasidium zeae)
	Grey Leaf Spot (Cercospora zeae-maydis)
RATE/HA	300 mL
FITNESS	
Fungicide alone	
RATE/HA	+ 83 mL MATADOR 120EC
Tank Mix	or 83 mL WARRIOR INSECTICIDE
partner	or 175 mL RIPCORD
REMARKS	Apply 300 mL of FITNESS Fungicide per hectare when disease first appears.
	DO NOT apply the tank mix with WARRIOR INSECTICIDE by air.
A restricted entry	interval of 1 day is required for workers hand-harvesting and detasseling
treated corn (1 day	, ,

SOYBEANS GROWN FOR SEED SPRAY SCHEDULE

DISEASE	Frogeye Leaf Spot (Cercospora spp.)
	Aerial Web Blight (Rhizoctonia solani)
RATE/HA	300 - 455 mL
REMARKS	Apply 300 - 455 mL of FITNESS Fungicide per hectare, using ground application equipment only, when disease first appears. Under severe disease pressure, make a second application 14 days after the first application. Do not harvest soybeans within 50 days of the last application (50 day PHI). For use only on soybeans grown for seed. Harvested soybean seed should not be used for human food or animal feed.

CANARY SEED SPRAY SCHEDULE

DISEASE	Septoria leaf mottle (Septoria triseti)
RATE/HA	300 mL
REMARKS	For the suppression of Septoria leaf mottle; make one application at emergence of
	flag leaf; ground application only; apply in 200 L water/ha.

DRY EDIBLE BEANS SPRAY SCHEDULE (*Phaseolus* spp. includes field bean, kidney bean, lima bean (dry), navy bean, pinto bean, tepary bean; *Vigna* spp. includes adzuki bean, blackeyed pea, catjang, cowpea, Crowder pea, moth bean, mung bean, rice bean, southern pea, urd bean)

DISEASE	Rust (Uromyces sp.)
RATE/HA	300 mL
REMARKS	Apply 300 mL of FITNESS Fungicide in minimum of 200 L of water per hectare
	by ground application or in 40 to 50 L of water per hectare by aerial application at
	the first detection of disease in the field and a second application 14 to 21 days
	later.
	APPLY A MAXIMUM OF 2 APPLICATIONS PER SEASON OF FITNESS
	FUNGICIDE TO DRY EDIBLE BEANS. DO NOT APPLY WITHIN 28 DAYS
	OF HARVEST (28 day PHI).

PEACHES, NECTARINES, PLUMS, SWEET & SOUR CHERRIES, AND APRICOTS SPRAY SCHEDULE

DISEASE	Brown Rot and Blossom Blight (Monilinia fructicola)
RATE/HA	300 mL
REMARKS	Apply 300 mL of FITNESS Fungicide in a minimum of 500 L of water per
	hectare. Make 1 st application at early bloom with a 2 nd application at 50% - 75%
	bloom. If disease conditions persist, make a 3rd application at petal fall.
DISEASE	Fruit Brown Rot (Monilinia fructicola)
RATE/HA	300 mL
REMARKS	Apply no more than 2 applications in the 3 weeks prior to harvest. Apply 300 mL
	of product in a minimum of 500 L of water per hectare by ground.
DISEASE	Cherry Leaf Spot (Blumeriella jaapii)-sweet and sour cherries
RATE/HA	300 mL
REMARKS	Apply a maximum of 3 applications per season for control of Cherry Leaf Spot.
	Make the 1st application at petal fall. In the 3 weeks prior to harvest make a 2 nd
	and 3 rd application at a 7- 10 day interval. Do not apply within 3 days of harvest.
	Apply 300 mL of product in a minimum of 500 L of water per hectare by ground.
DISEASE	Suppression of Black Knot (Apiosporina morbosa) (Plums and Sour Cherries
	ONLY)
RATE/HA	300 mL
REMARKS	Apply 300 mL of FITNESS Fungicide in a minimum of 500 L of water per
	hectare by ground. Make 1st application at early bloom with a 2nd application at
	50% - 75% bloom. If disease conditions persist, make a 3rd application at petal
	fall.

DO NOT APPLY WITHIN 3 DAYS OF HARVEST (3 day PHI). DO NOT REENTER TREATED AREAS WITHIN 3 DAYS OF APPLICATION (3 day REI). IF REQUIRED, INDIVIDUALS MAY REENTER TREATED AREAS WITHIN 3 DAYS OF APPLICATION FOR SHORT TERM TASKS WHICH DO NOT REQUIRE HAND LABOUR IF AT LEAST 4 HOURS HAVE PASSED SINCE APPLICATION AND PROVIDED LONG PANTS, LONG-SLEEVED SHIRTS, AND CHEMICAL-RESISTANT GLOVES ARE WORN.

FOR SOUR CHERRIES:

a) It is recommended that no more than 2 consecutive applications of FITNESS Fungicide be made before switching to another fungicide with a different mode of action according to disease management practices. b) Apply a MAXIMUM of 5 APPLICATIONS PER SEASON of FITNESS Fungicide.

HIGHBUSH BLUEBERRY - SPRAY SCHEDULE

DISEASE	Mummyberry (Monilinia vaccini –corymbosi)			
RATE/HA	300 mL			
REMARKS	Apply 1 st application at or near flower bud swelling; make a 2 nd application at leaf			
	bud swelling. Apply by ground only, making no more than two applications per year.			
	In BC only, apply by ground, a 3 rd application at pink bloom and a 4 th application 7			
	to 10 days later at early bloom, making no more than 4 applications per year. Use a			
	minimum of 200 L of water per hectare.			
	LAST APPLICATION MUST BE MADE AT LEAST 60 DAYS BEFORE HARVEST (60 day			
PHI). A restricted entry interval of 5 days is required for workers hand pruning highbush				
blueberries (5 day REI).			

LOWBUSH BLUEBERRY - SPRAY SCHEDULE

DISEASE	Monilinia Blight (Monilinia vaccnii-corymbosi)
RATE/HA	300 mL
	Apply 1st application when flower bud scales first appear and make a 2^{nd} application 10 days later. Use ground application or aerial application equipment, making no more than two applications per year. Use a minimum of 200 L of water per hectare if applying by ground equipment; use $40 - 50$ L of water per hectare if applying by air.
LAST APPLICATION MUST BE MADE AT LEAST 60 DAYS BEFORE HARVEST (60 day PHI).	

SASKATOON BERRY - SPRAY SCHEDULE

DISEASE	EASE Entomosporium Leaf and Berry Spot (Entomosporium mespili) and Saskatoon			
	Juniper Rust (Gymnosporangium nelsonii)			
RATE/HA	300 mL			
	As a foliar spray, apply up to three applications per season. The 1 st application to occur at "white tip", the 2 nd application at "petal fall", and the 3 rd application at "green fruit". Apply 300 mL in a minimum of 200 L of water per hectare by ground, applying to runoff.			
LAST APPL	LICATION MUST BE MADE AT LEAST 38 DAYS BEFORE HARVEST (38 day			
PHI).				

CRANBERRY - SPRAY SCHEDULE

DISEASE	Cottonball (Monilinia oxycocci)
RATE/HA	300 mL
REMARKS	Apply the 1 st application at leaf bud break. Make a 2 nd application 10 – 14 days later, a 3 rd application at early bloom and a 4 th application 10 – 14 days after the 3 rd application. Make no more than four applications per year. Apply product by ground.
LAST APP	LICATION MUST BE MADE AT LEAST 45 DAYS BEFORE HARVEST (45 day
PHI).	

RUTABAGAS - SPRAY SCHEDULE

DISEASE	Powdery Mildew (Erysiphe spp.)
RATE/HA	240 mL
REMARKS	Make two applications per season with the 1 st application at 50 days after planting and the 2nd application 20 days later. Apply to vegetative foliage. Apply 240 mL in a minimum 200 L of water per hectare by ground.
LAST APP	LICATION MUST BE MADE AT LEAST 21 DAYS BEFORE HARVEST (21 day
PHI).	

ASPARAGUS - SPRAY SCHEDULE

DISEASE	Rust (Puccinia asparagi)
RATE/HA	150 mL
	Apply FITNESS Fungicide to asparagus ferns in Ontario and
	Québec only. Once harvest is complete, make the 1st application of FITNESS
	Fungicide as soon as fern growth begins, followed by applications at 14 to 21 day
REMARKS intervals. For new, non-harvested plantings, apply FITNESS Fungicide when	
	sign of rust is visible, followed by applications at 14 to 21 day intervals. Apply by
	ground only, making no more than three applications per year. Use a minimum of
	370 L of water per hectare.
LAST APPLICATION MUST BE MADE AT LEAST 8 MONTHS BEFORE HARVEST (8	
Month PHI	

WESTERN RED CEDAR - SPRAY SCHEDULE

DISEASE	Keithia Foliar Blight (Didymascella thujina)
RATE/HA	300 mL
	Apply using ground application equipment every four weeks.
REMARKS	Make a maximum of 6 applications per year. Apply 300 mL of FITNESS Fungicide
	in a volume of 1000 L of water per hectare by ground.

KENTUCKY BLUEGRASS FOR SEED PRODUCTION - SPRAY SCHEDULE

DISEASE	Powdery Mildew (Blumeria graminis)
RATE/HA	300 mL
	Apply as a foliar spray. Make no more than 2 applications per crop year with the 1st
REMARKS	application at pre-heading and the 2nd at 50% - 100% heading. Apply in 200 - 300
	L/ha of water by ground or 40 - 50 L/ha of water by air.

CANEBERRIES - SPRAY SCHEDULE (blackberry, loganberry, raspberry (red and black), wild raspberry and cultivars, varieties and hybrids of these)

DISEASE	Yellow Rust (Phragmidium rubi-idaei)
RATE/HA	300 mL
REMARKS	Apply 300 mL of FITNESS Fungicide in a minimum of 500 L of water per hectare by ground application at first detection of disease in the field and a second application 14 days later.
	nded that no more than 2 consecutive applications of FITNESS Fungicide be made ng to another fungicide with a different mode of action according to disease practices.
CANEBERRI REENTER TI REQUIRED, APPLICATIC IF AT LEAST	AXIMUM OF 2 APPLICATIONS PER SEASON OF FITNESS FUNGICIDE TO ES. DO NOT APPLY WITHIN 30 DAYS OF HARVEST (30 day PHI). DO NOT REATED AREAS WITHIN 3 DAYS OF APPLICATION (3 day REI). IF INDIVIDUALS MAY REENTER TREATED AREAS WITHIN 3 DAYS OF ON FOR SHORT TERM TASKS WHICH DO NOT REQUIRE HAND LABOUR 4 HOURS HAS PASSED SINCE APPLICATION AND PROVIDED LONG G SLEEVED SHIRTS, AND CHEMICAL RESISTANT GLOVES ARE WORN.

NOTE TO USER: READ THE FOLLOWING BEFORE USING THIS PRODUCT FOR THE INDICATED SPECIAL USE APPLICATIONS:

The DIRECTIONS FOR USE for this product for the uses described below were developed by persons other than Interprovincial Cooperative Ltd. and accepted for registration by Health Canada under the User Requested Minor Use Label Expansion program. Interprovincial Cooperative Ltd. itself makes no representation or warranty with respect to performance (efficacy) or crop tolerance (phytotoxicity) claims for this product when used on the crops listed below. Accordingly, the User assumes all risks related to performance and crop tolerance arising, and agrees to hold Interprovincial Cooperative Ltd. harmless from any claims based on efficacy or phytotoxicity in connection with the uses described below.

STRAWBERRIES – SPRAY SCHEDULE		
DISEASE	Leaf Spot (Mycosphaerella fragariae)	
RATE/HA	300 mL	
REMARKS	Apply 300 mL of FITNESS Fungicide per hectare by ground in enough water to	
	ensure thorough coverage. Make 1st application when disease levels are no more	
	than 5%. Apply FITNESS Fungicide at 10 day intervals for control of leaf spot.	
It is recommended that no more than 2 consecutive applications of FITNESS Fungicide be made		
before switching to another fungicide with a different mode of action according to disease		

management practices.

APPLY A MAXIMUM OF 4 APPLICATIONS PER SEASON OF FITNESS FUNGICIDE TO STRAWBERRIES. DO NOT APPLY WITHIN 1 DAY OF HARVEST (1 day PHI).

RESISTANCE MANAGEMENT RECOMMENDATIONS:

For resistance management, FITNESS Fungicide contains a Group 3 fungicide. Any fungal population may contain individuals naturally resistant to FITNESS Fungicide and other Group 3 fungicides. A gradual or total loss of pest control may occur over time if these fungicides are used repeatedly in the same fields. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance management strategies should be followed.

To delay fungicide resistance:

- Where possible, rotate the use of FITNESS Fungicide or other Group 3 fungicides with different groups that control the same pathogens.
- Avoid application of more than the maximum number listed in the label and consecutive sprays of FITNESS Fungicide or other fungicides in the same group in a season.
- Use tank mixtures with fungicides from a different group that is effective on the target pathogen when such use is permitted.
- Fungicide use should be based on an integrated disease management program that
 includes scouting, historical information related to pesticide use and crop rotation and
 considers host plant resistance, impact of environmental conditions on disease
 development, disease thresholds, as well as cultural, biological and other chemical
 control practices.
- Where possible, make use of predictive disease models to effectively time fungicide applications.

- Monitor treated fungal populations for sign of resistance development. Notify Interprovincial Cooperative Ltd if reduced sensitivity of the pathogen to FITNESS Fungicide is suspected.
- If disease continues to progress after treatment with this product, do not increase the use rate. Discontinue use of this product, and switch to another fungicide with a different target site of action, if available.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or IPM recommendations for specific crops and disease problems.
- For further information or to report suspected resistance, contact LOVELAND PRODUCTS CANADA INC. at: 1-800-328-4678.

® Matador, Warrior, and Horizon are registered trademarks of a Syngenta group company. Buctril and Pardner are registered trademarks of Bayer CropScience Ripcord is a registered trademark of BASF Brotex and Logic, are registered trademarks of TMC distributing, used under licence. Badge and Bromotril are registered trademarks of Makhteshim Agan of North America Inc.



FITNESS™ SDS NUMBER: 32639-17-LPI SDS REVISIONS: SEC. 1, 2 **DATE OF ISSUE: 04/03/17 SUPERSEDES: 10/02/15**

FOR CHEMICAL EMERGENCY, SPILL, LEAK, FIRE, EXPOSURE OR ACCIDENT, CALL DAY OR NIGHT 1-800-561-8273 or CHEMTREC - DAY OR NIGHT 1 800-424-9300

IDENTIFICATION OF THE MATERIAL AND SUPPLIER

1.1 PRODUCT IDENTIFIER: **REGISTRATION NO. 32639 PEST CONTROL PRODUCTS ACT**

TRADE NAME: FITNESS™ FUNGICIDE 1.2 RECOMMENDED USE: **GROUP 3 FUNGICIDE**

1.3 SUPPLIER DETAILS:

LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC.

PO Box 5234 | 64137 Hwy 543 E • High River, Alberta T1V 1M4

1.4 24 Hour Emergency Phone: (Chemtrec): 1-800-424-9300 (Toll Free) - Additional Emergency Phone 1-800-561-8273

Loveland Technical Service: 1-800-328-4678

HAZARDS IDENTIFICATION

2.1 Classification of the substance or mixture

Acute Toxicity – Oral	Category 4	H302
Acute Toxicity – Dermal	Category 4	H312
Acute Toxicity – Inhalation	Category 4	H332
Eye Damage/Irritation	Category 2B	H320
Skin Corrosion/Irritation	Category 2	H315
Sensitization – Skin	Category 1	H317

2.2 Label elements



WARNING Signal word:

Hazard Statement: H302 - Harmful if swallowed.

H332 - Harmful if inhaled.

H312 - Harmful in contact with skin. H320 - Causes eve irritation. H315 - Causes skin irritation.

H317 - May cause an allergic skin reaction.

Precautionary

Statement: P264 - Wash hands and face thoroughly after handling. P270 – Do not eat, drink or smoke when using this product. (Prevention):

P280 – Wear protective gloves/protective clothing/eye protection/face protection.

P261 – Avoid breathing dust/fume/gas/mist/vapours/spray. P271 – Use only outdoors or in a well-ventilated area.

P272 - Contaminated work clothing must not be allowed out of the workplace.

Precautionary

P301+P312: IF SWALLOWED: Call a poison centre or doctor/physician if you feel unwell. Statement:

(Response): P330 - Rinse mouth.

P304+P340: IF INHALED: Remove person to fresh air and keep comfortable for breathing.

P312 – Call a poison centre or doctor/physician if you feel unwell.

P302+P352: IF ON SKIN: Wash with soap and water.

P312 - Call a poison centre or doctor/physician if you feel unwell. P321 – Specific treatment (see First Aid on the product label). P362 - Take off contaminated clothing and wash it before reuse. P332+P313 – If skin irritation occurs: Get medical advice/attention.

P305+P351+P338: IF IN EYES: Rinse continuously with water for several minutes. Remove contact lenses if present and

easy to do - continue rinsing.

P337+P313: If eye irritation persists: Get medical advice/attention.

P333+P313 - If skin irritation or rash occurs: Get medical advice/attention.

FITNESS™

SUPERSEDES: 10/02/15

Precautionary Statement:

(Storage): Not required or applicable.

Precautionary Statement:

(Disposal): P501 – Dispose of contents/container to an approved waste disposal plant.

2.3 Other hazards

None known

3. COMPOSITION, INFORMATION ON INGREDIENTS

3.1 Substances

3.2 Mixtures

 Chemical Name:
 CAS No.
 Concentration [%]

 Propiconazole
 60207-90-1
 418 g/L

 *Other ingredients, including Naphthalene
 91-20-3
 40 – 45 g/L

4. FIRST AID MEASURES

4.1 Description of First Aid Measures

General Advice: Get medical attention if symptoms occur.

If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5

minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or

doctor for treatment advice.

If swallowed: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow.

Do not induce vomiting unless told to do so by the poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an

DATE OF ISSUE: 04/03/17

unconscious person.

If inhaled: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by

mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

4.2 Most Important Symptoms and Effects, Acute and Delayed

Symptoms: Causes eye irritation. Harmful if swallowed.

4.3 Immediate Medical Attention and Special Treatment

Treatment: Notes to Physician: Contains petroleum distillate at greater than 10%. DO NOT induce vomiting. There is no specific antidote.

FOR A MEDICAL EMERGENCY INVOLVING THIS PRODUCT CALL: 1-800-561-8273

Take container, label or product name and Pest control Product Number with you when seeking medical attention.

^{*}Ingredients not specifically listed are non-hazardous or are to be considered proprietary or confidential business information.

SDS NUMBER: 32639-17-LPI SDS REVISIONS: SEC. 1, 2 DATE OF ISSUE: 04/03/17

FITNESS™

SUPERSEDES: 10/02/15

5. FIRE FIGHTING MEASURES

5.1 EXTINGUISHING MEDIA:

Suitable Extinguishing Media: Use medium appropriate to surrounding fire. Dry chemical, carbon dioxide (CO₂), foam, water spray or

fog.

5.2 SPECIAL HAZARDS ARISING FROM THE SUBSTANCE OR MIXTURE:

Specific Hazards During Firefighting: Oxides of nitrogen, hydrogen chloride, hydrogen fluoride, and other unknown hazardous materials

may be formed in a fire situation.

5.3 SPECIAL PROTECTIVE EQUIPMENT AND PRECAUTIONS FOR FIREFIGHTERS

Special Protective Equipment for Firefighters: Self-contained breathing apparatus and full protective gear should be worn in fighting large fires

involving chemicals. Use water spray to keep fire exposed containers cool. Keep people away. Isolate

fire and deny unnecessary entry.

6. ACCIDENTAL RELEASE MEASURES

6.1 PERSONAL PRECAUTIONS, PROTECTIVE EQUIPMENT AND EMERGENCY PROCEDURES

Personal Precautions: Avoid inhalation of vapours and spray mist and contact with skin and eyes. Ensure adequate ventilation.

Wear suitable protective clothing. Remove all sources of ignition.

6.2 ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS

Environmental Precautions: This product is toxic to fish and shrimp. Do not apply directly to water, or to areas where surface

water is present or to intertidal areas below the mean high water mark. Do not contaminate water

when cleaning equipment or disposing of equipment washwater or rinsate.

6.3 METHODS AND MATERIALS FOR CONTAINMENT AND CLEAN-UP

Methods for Clean-Up: Large Spills: Stop the flow of material, if this is without risk. Dike the spilled material, where this is

possible. Absorb in vermiculite, dry sand or earth and place into containers. After removal flush

contaminated area thoroughly with water.

Small Spills: Wipe up with absorbent material (e.g. cloth, fleece). Clean surface thoroughly to

Remove residual contamination.

Never return spills to original containers for re-use.

7. HANDLING AND STORAGE

7.1 PRECAUTIONS FOR SAFE HANDLING:

Advice on Safe Handling: Do not use, pour, spill or store near heat or open flame.

Follow manufacturer's instructions for cleaning/maintaining PPE. If no such instructions for washables exist, use detergent and hot water. Keep and wash PPE separately from other laundry. Discard clothing and other absorbent material that have been drenched or heavily contaminated with the product's concentrate. Do not reuse them. Wash hands before eating, drinking, chewing gum, using tobacco or using the toilet. Remove clothing immediately if pesticide gets inside. Then wash thoroughly and put on clean clothing. Remove PPE immediately after handling this product. Wash the outside of gloves before

removing. As soon as possible, wash thoroughly and change into clean clothing.

7.2 CONDITIONS FOR SAFE STORAGE:

Requirements for Storage Areas and Containers: Store in original container in a secured dry storage area. Prevent cross-contamination with other

pesticides and fertilizers. Do not contaminate water, food or feed by storage or disposal.

8. EXPOSURE CONTROLS / PERSONAL PROTECTION

8.1 CONTROL PARAMETERS:

OCCUPATIONAL EXPOSURE LIMITS

U.S. Workplace Exposure Level (ACGIH) TLVs

ComponentsTypeValueNaphthaleneTWA52 mg/m³

U.S. Workplace Exposure Level (OSHA) PELs

 Components
 Type
 Value

 Naphthalene
 TWA
 50 mg/m³



FITNESSTM **SUPERSEDES: 10/02/15** SDS NUMBER: 32639-17-LPI SDS REVISIONS: SEC. 1, 2 **DATE OF ISSUE: 04/03/17**

Biological limit values

ACGIH Biological Exposure Indices

Components Value **Specimen**

No listings

8.2 EXPOSURE CONTROLS:

Engineering Measures

If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported to the U.S. and you require information on acceptable residue levels in the U.S., visit CropLife Canada's website at www.croplife.ca.

Individual Protection Measures:

Eye / Face Protection: Goggles or shielded safety glasses are recommended.

Skin Protection: Long sleeved shirt and long pants, chemical-resistant gloves, such as barrier laminate or viton. Socks and chemical-

resistant footwear.

In case of inadequate ventilation or risk of inhalation of mists or vapours, use suitable respiratory equipment Respiratory Protection:

approved by MSHA/NIOSH. Wear respiratory protection during operations where spraying or misting occurs. If respirators are used, a program should be in place to assure compliance with national or provincial standards. Wear

air supplied respiratory protection if exposure concentrations are unknown.

PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

9.1 APPEARANCE: Liquid

> ODOUR: Aromatic, solvent-like. ODOUR THRESHOLD: No data available. Clear yellow. COLOUR: 6 - 6.5 (1% solution) MELTING POINT / FREEZING POINT: No data available **BOILING POINT:** No data available

FLASH POINT: 148.1 °F / 64.5 °C (Setaflash).

FLAMMABILILITY (solid, gas): Combustible.

UPPER / LOWER FLAMMABILITY OR EXPLOSIVE LIMITS: No data available. VAPOUR PRESSURE: 4.2 x 10⁷ @ 25°C (based on Propiconazole).

SOLUBILITY: Soluble.

PARTITION CO-EFFICIENT, n-OCTANOL / WATER: No data available.

AUTO-IGNITION TEMPERATURE: No data available. DECOMPOSITION TEMPERATURE: No data available.

VISCOSITY: (kinematic): 9.95 cSt @ 20°C; 5.55 cSt @ 40°C

SPECIFIC GRAVITY (Water = 1): 1.039 g/ml 1.04 kg/L DENSITY:

Note: These physical data are typical values based on material tested but may vary from sample to sample.

Typical values should not be construed as a guaranteed analysis of any specific lot or as specification items.

10. STABILITY AND REACTIVITY

10.1 REACTIVITY

Stable

10.2 CHEMICAL STABILITY

Stable under normal temperature conditions

10.3 POSSIBILITY OF HAZARDOUS REACTIONS

No data available. Will not polymerize.

10.4 CONDITIONS TO AVOID

Flame, heat, ignition sources.

10.5 INCOMPATIBILE MATERIALS

Strong bases, acids, and oxidizers.

10.6 HAZARDOUS DECOMPOSITION PRODUCTS

Oxides of nitrogen, hydrogen chloride, hydrogen fluoride, and other unknown hazardous materials may be formed in a fire situation.

SDS NUMBER: 32639-17-LPI SDS REVISIONS: SEC. 1, 2 DATE OF ISSUE: 04/03/17

FITNESSTM
OF ISSUE: 04/03/17 SUPERSEDES: 10/02/15

11 TOXICOLOGICAL INFORMATION

11.3 LIKELY ROUTES OF EXPOSURE

Eyes, Ingestion.

LC₅₀ (rat): >2.07 mg/L (4H) LD₅₀ Oral (female rat): 550 mg/kg. LD₅₀ Dermal (rat): > 5,050 mg/kg

Acute Toxicity Estimates: No data available. Eye Irritation (rabbit): Moderate eye irritant. Skin Irritation (rabbit): Slight irritant.

Inhalation: No data available. **Ingestion:** Harmful if swallowed.

Specific Target Organ Toxicity: No data available. Aspiration: No data available.

Skin Sensitization (guinea pig): Not a sensitizer

Carcinogenicity: None listed in OSHA. For Naphthalene: NTP-R (Reasonably Anticipated To Be A Human Carcinogen); ACGIH-TLV-A4 (Not

Classifiable as a Human Carcinogen); IARC-2B (Possibly carcinogenic to Humans).

Germ Cell Mutagenicity: No data available.

Interactive Effects: None known.

12 ECOLOGICAL INFORMATION

12.3 ECOTOXICITY

The pesticide is toxic to fish and shrimp.

Ecotoxicological Data

	Species	Test Results	
Propiconazole	Rainbow trout	0.83 ppm – 96-hour LC50	
	Daphnia magna	3.2 ppm – 48-hour EC ₅₀	

Drift or runoff may adversely affect non-target plants.

Do not apply directly to water.

Do not contaminate water when disposing of equipment wash water.

Do not apply when weather conditions favor drift from target area.

12.2 PERSISTENCE AND DEGRADABILITY

Biodegradability: No data available.

12.3 BIOACCUMULATIVE POTENTIAL

Bioaccumulation: Low potential for accumulation.

12.4 MOBILITY IN SOIL

Low mobility.

12.5 OTHER ADVERSE EFFECTS

Assessment: No data available.

13 DISPOSAL CONSIDERATIONS

13.1 WASTE TREATMENT METHODS

For recyclable containers: DO NOT reuse the container for any other purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site: Triple- or pressure-rinse the empty container. Dispose of rinsate in accordance with provincial requirements. Make the rinsed container unsuitable for further use. If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

For refillable containers: For disposal, the container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. Do not reuse the product container for any other purpose.

14 TRANSPORT INFORMATION

14.3 LAND TRANSPORT

TDG Shipping Description: NOT REGULATED.

U.S. Surface Freight Classification: INSECTICIDES OR FUNGICIDES, INSECT OR ANIMAL REPELLENTS, NOI, OTHER THAN POISON (NMFC 102120; CLASS: 60)

SDS NUMBER: 32639-17-LPI SDS REVISIONS: SEC. 1, 2

DATE OF ISSUE: 04/03/17 SUPERSEDES: 10/02/15

FITNESS™

REVIEWED BY: Environmental Health and Safety

15 REGULATORY INFORMATION

15.1 SAFETY, HEALTH AND ENVIRONMENTAL REGULATIONS

NFPA & HMIS Hazard Ratings: NFPA

Health Health 2 0 2 Least Flammability Slight Flammability Instability 0 Reactivity 2 Moderate 3 PPE

High B Severe

Reactive

HMIS

SARA Hazard Notification/Reporting

SARA Title III Hazard Category: Immediate Y Fire Y Sudden Release of Pressure N

Reportable Quantity (RQ) under U.S. CERCLA: Naphthalene (CAS: 91-20-3) 100 lbs. SARA, Title III, Section 313: Propiconazole (CAS: 60207-90-1); Naphthalene (CAS: 91-20-3)

Delayed

RCRA Waste Code: U165 (Naphthalene) CA Proposition 65: Not applicable.

16 OTHER INFORMATION

SDS STATUS: Sections 1 and 2 revised.

PREPARED BY: Registrations and Regulatory Affairs

PCP REG. NO.: 32639

™Fitness is a trademark of Loveland Products Canada, Inc.

Disclaimer and Limitation of Liability: This data sheet was developed from information on the constituent materials identified herein and does not relate to the use of such materials in combination with any other material or process. No warranty is expressed or implied with respect to the completeness or ongoing accuracy of the information contained in this data sheet, and LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC. disclaims all liability for reliance on such information. This data sheet is not a guarantee of safety. Users are responsible for ensuring that they have all current information necessary to safely use the product described by this data sheet for their specific purpose.

Container label

GROUPE	3	FONGICIDE

FITNESS FONGICIDE

COMMERCIAL

Concentré émulsifiable à large spectre pour supprimer les maladies dans le blé, l'orge, l'avoine, le canola, le maïs, les fèves de soya (cultivées pour les semences), les haricots secs comestibles, la graine de l'alpiste des Canaries (pour la répression de la marbrure des canaries), les pêches, nectarines, prunes, cerises douces, cerises aigres, abricots, bleuets en corymbe et bleuets nains, amélanchiers, canneberges, mûres et framboises, fraises, rutabagas, asperges, thuyas géants et le pâturin des prés (cultivé pour les semences).

VENTE AUTORISÉE POUR UTILISATION DANS LA FLÉOLE DES PRÉS DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES SEULEMENT.

GARANTIE:

Propiconazole 418 g/L

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

N° D'HOMOLOGATION : 32639 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT



IRRITANT POUR LES YEUX

Contenu net: 1 à 1,000 L

LOVELAND PRODUCTS CANADA INC. 789 Donnybrook Drive Dorchester, Ontario N0L 1G5 Pour des renseignements sur les produits : 1-800-328-4678

EN CAS D'URGENCE RELIÉE À UN DÉVERSEMENT MAJEUR, À UN INCENDIE OU À UN EMPOISONNEMENT IMPLIQUANT CE PRODUIT, TÉLÉPHONER, LE JOUR OU LA NUIT, AU 1-800-561-8273.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS : Contient des distillats de pétrole à plus de 10 %. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison ou un médecin, en apportant avec soi le contenant et son étiquette.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer IMMÉDIATEMENT la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin IMMÉDIATEMENT pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-àbouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir de l'aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Il n'y a pas d'antidote spécifique pour ce produit. Administrer un traitement symptomatique. Ce produit contient des DISTILLATS DE PÉTROLE. Le vomissement peut entraîner une pneumonie par aspiration.

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif ou mortel en cas d'ingestion. Irritant pour les yeux. NE PAS mettre en contact avec les yeux.

Pour toutes les utilisations de fongicide FITNESS, porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussures résistant aux produits chimiques, des chaussettes, une combinaison et des gants résistant aux produits chimiques pendant les activités de mélange, de chargement et d'application du produit et, de nettoyage et de réparation de l'équipement. Porter des lunettes protectrices ou un écran facial pendant la manipulation du concentré. Pour les pilotes qui pénètrent dans un aéronef, il est essentiel de porter des gants de néoprène. Il faut utiliser des dispositifs mécaniques de signalisation.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail; se laver à fond les mains et le visage avant de manger, boire ou fumer. Laver immédiatement les éclaboussures accidentelles du concentré ou de la bouillie de pulvérisation qui entrent en contact avec la peau, les vêtements et les yeux.

Après le travail, changer de vêtements et se laver à fond le corps entier. Laver les vêtements de travail contaminés séparément des autres vêtements avant de les réutiliser. Ne pas contaminer la nourriture humaine ou animale.

NE PAS permettre l'accès au site traité avant que le produit soit sec ou pendant les 12 heures suivant l'application; respecter le délai le plus sévère. Consulter la section **MODE D'EMPLOI** pour les délais de sécurité propres aux cultures.

REMARQUE : Ne pas laisser paître le bétail sur les cultures vertes traitées avec le fongicide FITNESS. Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément à hautement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer les systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par une application directe du produit, l'élimination des déchets ou le nettoyage de l'équipement.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au www.croplife.ca.

ENTREPOSAGE:

Afin d'empêcher la contamination, entreposer ce produit loin des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU CONTENANT:

Pour les contenants recyclables :

NE PAS UTILISER CE CONTENANT À D'AUTRES FINS. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

- 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Éliminer l'eau de rinçage conformément à la réglementation provinciale.
- 2 Rendre le contenant inutilisable

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants à remplissages multiples : En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX:

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non-ciblées. Afin d'éviter la contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des zones traitées, il convient d'examiner les conditions et les caractéristiques du site avant de procéder au traitement. Éviter d'appliquer ce produit sur une pente modérée ou forte, et sur un sol compacté ou argileux. Éviter d'appliquer ce produit lorsqu'on prévoit une pluie abondante. Le potentiel de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit grâce à l'aménagement d'une bande de végétation entre la

zone traitée et la rive des plans ou cours d'eau avoisinants. L'utilisation du fongicide FITNESS peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les endroits où le sol est perméable (par exemple, un sol sablonneux) et/ou la nappe phréatique est peu profonde. Ce produit est toxique pour certains insectes utiles. Contenir le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les insectes utiles dans les habitats situés à proximité du site d'application (par exemple, haies et boisés). Observez les zones tampons tel que décrites sous la rubrique MODE D'EMPLOI de la présente étiquette.

FITNESS FONGICIDE

COMMERCIAL

Concentré émulsifiable à large spectres pour supprimer les maladies dans le blé, l'orge, l'avoine, le canola, le maïs, les fèves de soya (cultivées pour les semences), les haricots secs comestibles, la graine de l'alpiste des Canaries (pour la répression de la marbrure des canaries), les pêches, nectarines, prunes, cerises douces, cerises aigres, abricots, bleuets en corymbe et bleuets nains, amélanchiers, canneberges, mûres et framboises, fraises, rutabagas, asperges, thuyas géants et le pâturin des prés (cultivé pour les semences)

VENTE AUTORISÉE POUR UTILISATION DANS LA FLÉOLE DES PRÉS DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES SEULEMENT.

GARANTIE:

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

Nº D'HOMOLOGATION : 32639 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT



IRRITANT POUR LES YEUX

Contenu net: 1 à 1,000 L

LOVELAND PRODUCTS CANADA INC. au 1-800-328-4678 789 Donnybrook Drive Dorchester, Ontario N0L 1G5 Pour des renseignements sur les produits : 1-800-328-4678

EN CAS D'URGENCE RELIÉE À UN DÉVERSEMENT MAJEUR, À UN INCENDIE OU À UN EMPOISONNEMENT IMPLIQUANT CE PRODUIT, TÉLÉPHONER, LE JOUR OU LA NUIT, AU 1-800-561-8273.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS:

Contient des distillats de pétrole à plus de 10 %. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison ou recourir à un médecin, en apportant avec soi le contenant et son étiquette.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer IMMÉDIATEMENT la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin IMMÉDIATEMENT pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-àbouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir de l'aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Il n'y a pas d'antidote spécifique pour ce produit. Administrer un traitement symptomatique. Ce produit contient des DISTILLATS DE PÉTROLE. Le vomissement peut entraîner une pneumonie par aspiration.

PRÉCAUTIONS:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif ou mortel en cas d'ingestion. Irritant pour les yeux. NE PAS mettre en contact avec les yeux.

Pour toutes les utilisations de fongicide FITNESS, porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussures résistant aux produits chimiques, des chaussettes, une combinaison et des gants résistant aux produits chimiques pendant les activités de mélange, de chargement et d'application du produit et de nettoyage et de réparation de l'équipement. Porter des lunettes protectrices ou un écran facial pendant la manipulation du concentré. Pour les pilotes qui pénètrent dans un aéronef, il est essentiel de porter des gants de néoprène. Il faut utiliser des dispositifs mécaniques de signalisation. Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail; se laver à fond les mains et le visage avant de manger, boire ou fumer. Laver immédiatement les éclaboussures accidentelles du concentré ou de la bouillie de pulvérisation qui entrent en contact avec la peau, les vêtements et les yeux.

Après le travail, changer de vêtements et se laver à fond le corps entier. Laver les vêtements de travail contaminés séparément des autres vêtements avant de les réutiliser. Ne pas contaminer la nourriture humaine ou animale.

NE PAS permettre l'accès au site traité avant que le produit soit sec ou pendant les 12 heures suivant l'application; respecter le délai le plus sévère. Consulter la section **MODE D'EMPLOI** pour les délais de sécurité propres aux cultures.

REMARQUE: Ne pas laisser paître le bétail sur les cultures vertes traitées avec le fongicide FITNESS.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément à hautement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer les systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par une application directe du produit, l'élimination des déchets ou le nettoyage de l'équipement.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au www.croplife.ca.

ENTREPOSAGE:

Afin d'empêcher la contamination, entreposer ce produit loin des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU CONTENANT:

Pour les contenants recyclables :

NE PAS UTILISER CE CONTENANT À D'AUTRES FINS. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

- 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Éliminer l'eau de rinçage conformément à la réglementation provinciale.
- 2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants à remplissages multiples : En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX:

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non-ciblées. Afin d'éviter la contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des zones traitées, il convient d'examiner les conditions et les caractéristiques du site avant de procéder au traitement. Éviter d'appliquer ce produit sur une pente modérée ou forte, et sur un sol compacté ou argileux. Éviter d'appliquer ce produit lorsqu'on prévoit une pluie abondante. Le potentiel de contamination des milieux

aquatiques par le ruissellement peut être réduit grâce à l'aménagement d'une bande de végétation entre la zone traitée et la rive des plans ou cours d'eau avoisinants. L'utilisation du fongicide FITNESS peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les endroits où le sol est perméable (par exemple, un sol sablonneux) et/ou la nappe phréatique est peu profonde. Ce produit est toxique pour certains insectes utiles. Contenir le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les insectes utiles dans les habitats situés à proximité du site d'application (par exemple, haies et boisés). Observez les zones tampons tel que décrites sous la rubrique MODE D'EMPLOI de la présente étiquette.

MODE D'EMPLOI:

Ce produit ne doit pas être utilisé autour d'habitations ou d'autres zones résidentielles, comme les parcs, les cours d'écoles ou les terraines de jeux. Ce produit ne peut être utilisé pour un particulier ou par toute autre personne non certifiée.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique. **NE PAS** appliquer ce produit directement sur les habitats d'eau douce (tels que les lacs, rivières, marécages, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, cours d'eau, réservoirs, fossés et zones humides), les estuaires ou les habitats marins.

NE PAS contaminer les eaux d'irrigation ou l'approvisionnement en eau potable, ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

NE PAS utiliser dans les serres.

NE PAS permettre l'accès au site traité avant que le produit soit sec ou pendant les 12 heures suivant l'application; respecter le délai le plus sévère. Consulter la section **MODE D'EMPLOI** pour les délais de sécurité propres aux cultures.

Afin de réduire la contamination des eaux de surface lors de l'utilisation sur les canneberges, tous les effluents doivent être contenus, et n'être relâchés que lorsque les concentrations de la matière active y sont $\leq 850~\mu g~m.a./L$.

REMARQUE: Ne pas laisser paître le bétail sur les cultures vertes traitées avec le fongicide FITNESS.

Application par pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni quand les vents soufflent en rafales. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que celles de la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe d'aspersion doit être ajustée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application au moyen d'un pulvérisateur pneumatique : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni quand les vents soufflent en rafales. NE PAS orienter le jet directement au-dessus des végétaux à traiter. À l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs, couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans le site de traitement (d'après les lectures prises à l'extérieur de ce site, du côté face au vent).

Application par pulvérisation aérienne: NE PAS appliquer par calme plat ni quand les vents soufflent en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol audessus du site de traitement. NE PAS appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que celles de la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, la longueur occupée par les buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Zones tampons:

Des zones tampons **NE** sont **PAS** requises quand on utilise les méthodes ou les équipements de pulvérisation suivants : pulvérisateur manuel, pulvérisateur à réservoir dorsal et traitement localisé.

Il est cependant requis de respecter les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous entre le point d'application directe du produit et la lisière la plus rapprochée, dans la direction du vent, des habitats terrestres sensibles (par exemple, prairies, forêts, brise-vent, boisés, haies, zones riveraines et zones arbustives), des habitats d'eau douce sensibles (par exemple, lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et autres milieux humides) et des habitats estuariens ou marins sensibles.

Méthode	Culture		Zones tampons en mètre requises pour la protection des :				
d'application			Habitats d'eau douce		Habitats estuariens ou		Habitats
			d'une profondeur de :		marins d'une profondeur de :		terrestres
			Moins de	Plus de	Moins de	Plus de	
			1 mètre	1 mètre	1 mètre	1 mètre	
Pulvérisateur	Rutabagas, canne	berges,					
Agricole*	fraises, asperges,	pâturin des					
	prés, thuyas géan						
	Haricot, soja, mai	is, blé,	1	0	1	1	1
	avoine, graines de						
	des canaries, cano	ola, orge,					
	fléole des prés						
Pulvérisateur	Cerises	Au début					
pneumatique		de la	5	0	10	3	10
		croissance					
		À la fin de					
		la	2	0	4	2	4
		croissance					
	Bleuets,	Au début					
	abricots,	de la	4	0	5	2	5
	nectarines,	croissance					
	pêches, prunes,	À la fin de					
	amélanchiers,	la	2	0	3	1	3
	mûres et	croissance	_	Ů		1	
	framboises						
Pulvérisation	Haricot, maïs,	Voilure	1	0	3	1	20
aérienne	avoine, blé,	fixe	-	Ŭ	<u> </u>	-	
	orge, bleuets,	Voilure	1	0	1	1	20
* D 1	pâturin des prés	tournante	_		_	12 /	

^{*} Dans le cas de la pulvérisation agricole, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d'écrans et de cône de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs dont la rampe d'aspersion est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal permettent de réduire la zone tampon sur l'étiquette de 70 %. L'utilisation d'une rampe d'aspersion dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur inférieure à 30 cm du couvert végétal permet de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 30 %.

Lorsqu'on emploie un mélange en cuve, prendre connaissance de l'étiquette des autres produits entrant dans le mélange, et respecter celle des zones tampons des produits qui est la plus étendue (restriction la plus sévère) en utilisant la taille de gouttelettes la plus grossière, selon la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE), indiquée sur les étiquettes des produits entrant dans le mélange.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Introduction : FITNESS est un fongicide systémique à large spectre d'efficacité qui supprime un grand nombre de maladies sur certaines cultures (voir la rubrique INSTRUCTIONS D'APPLICATION). On peut utiliser le fongicide FITNESS conjointement avec un programme de lutte intégrée (Voir la section MISES EN GARDE PROPRES AU PRODUIT).

Facteurs qui affectent la performance du fongicide FITNESS: Il faut utiliser le fongicide FITNESS comme mesure préventive contre la maladie. Les maladies déjà établies sont plus difficiles à supprimer et peuvent déjà avoir diminué la vigueur des cultures.

En cas de pluie moins d'une heure suivant le traitement, il faut effectuer un deuxième traitement.

ÉPANDAGE AÉRIEN:

NE PAS épandre lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h à la hauteur de vol dans le secteur à traiter. L'humidité élevée et les basses températures (10 à 20 °C) favorisent un meilleur dépôt des gouttelettes de pulvérisation.

RENSEIGNEMENTS SUR LES APPLICATEURS ET L'APPLICATION:

La performance du produit dépend d'une application adéquate. Suivre les directives ci-dessous pour une application optimale du fongicide FITNESS.

Renseignements sur l'applicateur :

	TRAITEMENT TERRESTRE	ÉPANDAGE AÉRIEN
Volume de pulvérisation	Au moins 200 L d'eau par hectare	40 à 50 L d'eau par hectare
Pression de la pulvérisation	200 à 300 kPa	100 à 200 kPa
Type de buse	Buse à jet plat 110° (XR11004,	Buse à jet plat 6510-6515 ou jet
	4110-20)	conique (D8-45)
Taille des gouttelettes	Pulvérisation moyenne (300 à 400	Pulvérisation moyenne (350 à
	microns VMD)	400 microns VMD)
Vitesse au sol	10 km/h	n/a
Orientation des buses	90° (position vers le bas)	90° (position vers le bas)
Hauteur de la rampe	40 à 50 cm au-dessus du couvert	2 à 3 m au-dessus du couvert
_	végétal	végétal

Traitement terrestre:

Instructions pour le mélange et le traitement :

- L'équipement de pulvérisation doit être rincé à fond avec une quantité abondante d'eau propre avant de mélanger le fongicide FITNESS. Remplir le réservoir de pulvérisation à moitié avec de l'eau propre. Débuter une agitation modérée.
- Ajouter la quantité requise du fongicide FITNESS et agiter à fond.
- Continuer de remplir le réservoir avec de l'eau jusqu'au 9/10, puis, le cas échéant, ajouter la quantité requise de produits qui composent le mélange en cuve.
- Terminer de remplir le réservoir de pulvérisation avec de l'eau, et continuer d'agiter durant le mélange et la pulvérisation.
- Utiliser des buses dont les tamis ont au moins 50 mailles. Afin de réduire la mousse, garder le conduit de dérivation sur le fond du réservoir ou près de celui-ci.

Épandage aérien :

Instructions pour le mélange et le traitement :

- L'équipement de pulvérisation doit être rincé à fond avec une quantité abondante d'eau propre avant de mélanger le fongicide FITNESS.
- Remplir le réservoir de prémélange à moitié avec de l'eau propre. Débuter une agitation modérée.
- Ajouter la quantité requise du fongicide FITNESS et agiter à fond.
- Continuer de remplir le réservoir avec de l'eau jusqu'au 9/10, puis, le cas échéant, ajouter la quantité requise de produits qui composent le mélange en cuve.
- Terminer de remplir le réservoir de prémélange avec de l'eau.
- Continuer d'agiter modérément durant le mélange.
- Transférer le contenu de prémélange dans le réservoir de pulvérisation de l'aéronef.
- Maintenir une agitation suffisante durant le mélange et la pulvérisation afin d'assurer que le fongicide FITNESS demeure en suspension.
- Utiliser des buses dont les tamis ont au moins 50 mailles. Afin de réduire la mousse, garder le conduit de dérivation sur le fond du réservoir ou près de celui-ci.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette. Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible. S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

MISES EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION PAR ÉPANDAGE AÉRIEN :

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef,* développé par le comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes. Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). NE PAS épandre par temps mort. Éviter d'épandre le produit lorsque les vents soufflent en rafales.

MISES EN GARDE CONCERNANT L'OPÉRATEUR ANTIPARASITAIRE :

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé. Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants résistants aux produits chimiques, des combinaisons et des lunettes ou un masque durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses. Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

MISES EN GARDE PROPRES AU PRODUIT:

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-204-233-3461 ou pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes :

- Appliquer la quantité recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 40 litres par hectare.
- NE PAS épandre lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h à la hauteur de vol dans le secteur à traiter
- L'humidité élevée et les basses températures (10 à 20 °C) favorisent un meilleur dépôt des gouttelettes de pulvérisation.

Engrais:

Instructions pour le mélange et le traitement :

Si désiré, on peut appliquer de petites quantités d'azote avec le fongicide FITNESS. On peut diluer la quantité appropriée d'urée dans de l'eau et l'ajouter au réservoir de pulvérisation avant d'ajouter le fongicide FITNESS. Le taux réel d'azote ne doit pas dépasser 10 kg/ha.

AVERTISSEMENT : Les concentrations excessives d'azote peuvent endommager la culture. REMARQUE : NE PAS ajouter d'azote lorsqu'on effectue un mélange en cuve du fongicide FITNESS avec un herbicide.

Mélange en cuve :

Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec autre ou un engrais peut causer des effets biologiques pouvant inclure, sans s'y limiter, une efficacité antiparasitaire amoindrie ou des dommages accrus sur la culture traitée. L'utilisateur devrait contacter LOVELAND PRODUCTS CANADA INC, en composant le 1-800-328-4678 pour être tenu informé avant de mélanger tout pesticide ou engrais n'étant pas spécifiquement recommandé sur la présente étiquette. L'utilisateur assume le risque de perte liée au recours aux mélanges en cuve n'apparaissant pas sur cette étiquette ou n'étant pas spécifiquement recommandés par LOVELAND PRODUCTS CANADA INC,

INSTRUCTIONS D'APPLICATION:

CALENDRIER DE PULVÉRISATION - LE BLÉ, L'ORGE ET L'AVOINE

MODE D'EMPLOI:

Appliquer le fongicide FITNESS aux tous premiers signes de la maladie. Cela peut se produire en tout temps au stade du tallage ou de l'élongation de la tige. Un traitement est habituellement requis de l'élongation de la tige et l'apparition de la dernière feuille.

Le fongicide FITNESS persiste environ trois semaines dans la plante. Si des conditions favorisant la maladie continuent après cette période, il faudra effectuer un autre traitement afin de supprimer la maladie. Habituellement, la deuxième pulvérisation est effectuée au moment de l'émergence de l'épi. Dans la plupart des cas, il faut effectuer ce deuxième traitement pour supprimer la septoriose. IL FAUT EFFECTUER LE DERNIER TRAITEMENT AU MOINS 45 JOURS AVANT LA RÉCOLTE (DAAR 45 jours).

CULTURE/MALADIE	$\underline{\mathrm{BLE}}$: Septoriose du blé (Septoria sp.) et tâche helminthosporienne		
	(Pyrenophora tritici-repentis)		
	ORGE DE PRINTEMPS : Tâche réticulée (<i>Drechslera teres</i>)		

TAUX/HA	150 à 300 mL
TRAITEMENT PRÉCOCE	Au Stade de Croissance 12 à 23 (dès le stade de deux feuilles). Pour la répression de la maladie au début de la saison, adopter le taux inférieur dans des conditions normales au champ. Adopter le taux supérieur pour une suppression si la maladie a déjà exercé une pression importante dans le champ et/ou si les conditions du champ favorisent le développement de la maladie.
TRAITEMENT TARDIF	Dès le premier signe de la maladie (stade 29 à 37) ou avant l'émergence de la moitié de l'épi (stade 49 à 55). N'utiliser que le taux supérieur pour tout traitement de stade 29 à 55.
NOMBRE MAXIMAL DE TRAITEMENTS PAR SAISON	2
CULTURE/MALADIE	BLÉ: Septoriose du blé (Septoria sp.) et tâche septorienne des glumes du blé (Septoria sp.), blanc (Erysiphe graminis), rouille de la feuille et de la tige (Puccinia recondita, P. graminis), tâche helminthosporienne (Pyrenophora tritici-repentis), rouille jaune du blé (P. striiformis) ORGE DE PRINTEMPS: Tâche réticulée (Drechslera teres), tâche helminthosporienne de l'orge (Cochliobolus sativus), tâche pâle (Rhynchosporium secalis), blanc (Erysiphe graminis), septoriose du blé (Septoria sp.), rouille de la tige et de la feuille (Puccinia hordei, P.graminis) AVOINE: Septoriose (Septoria sp.), rouille Couronnée (P. coronata)
TAUX/HA	300 mL
TRAITEMENT PRÉCOCE	Dès le premier signe de la maladie, habituellement au début de l'élongation de la tige (stade 29 à 37)
TRAITEMENT TARDIF	Avant l'émergence de la moitié de l'épi (stade 49 à 55)

MÉLANGE EN CUVE AVEC UN HERBICIDE – BLÉ ET ORGE

Le fongicide FITNESS ne peut être mélangé en cuve qu'avec UN SEUL herbicide parmi les herbicides suivants :

2,4-D Amine Herbicide HORIZON 240EC Mélange en réservoir (blé seulement)

MCPA Amine Pardner® Buctril® M Brotex® 240

Logic[®] M Bromotril[®] 240 EC

Badge®

Mises en garde pour le mélange en cuve :

- Ne pas préparer un mélange en cuve composé du fongicide FITNESS et d'herbicides destinés à l'application sur l'avoine.
- Les mauvaises herbes et les cultures doivent être au stade de croissance approprié tel qu'indiqué sur la présente étiquette du fongicide FITNESS et sur l'étiquette de l'autre produit qui compose le mélange en cuve.
- On peut effectuer un traitement terrestre ou aérien avec les formulations de 2,4-D Amine et MCPA Amine; pour les mélanges en cuve du fongicide FITNESS et Logic M/Badge/Buctril M ou Brotex 240 /Bromotril 240 EC/Pardner, seul un traitement terrestre peut être effectué.

- Se référer à l'étiquette de l'herbicide qui compose le mélange en cuve pour la liste des mauvaises herbes supprimées, le mode d'emploi et les précautions.
- Lors du mélange de réservoir, respecter les limitations de marque les plus restrictives et les précautions.
- Il faut toujours confirmer d'avance la compatibilité par un prémélange proportionnel composé de petites quantités d'eau, du fongicide FITNESS et du produit qui compose le mélange en cuve.

REMARQUE : Ne pas laisser paître les animaux sur les cultures traitées dans les trois jours suivant l'application du fongicide FITNESS. Ne pas nourrir le bétail avec la paille venant de cultures traitées au mélange en cuve comprenant un herbicide.

MÉLANGE EN CUVE AVEC UN HERBICIDE – BLÉ SEULEMENT :

POUR USAGE UNIQUEMENT DANS LES RÉGIONS DES PRAIRIES ET DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX, DE L'OKANAGAN ET DES TERRASSES DE CRESTON FLATS EN COLOMBIE BRITANNIQUE.

On peut préparer un mélange en cuve du fongicide FITNESS et de l'Herbicide HORIZON 240EC mélange en réservoir pour supprimer la maladie et supprimer les mauvaises herbes graminées.

Mises en garde pour le mélange en cuve :

- Ne pas appliquer par voie aérienne.
- Se référer à l'étiquette de l'Herbicide HORIZON 240EC Mélange en réservoir pour la liste des mauvaises herbes supprimées, le mode d'emploi et les précautions.
- Appliquer le produit avant l'émergence de la quatrième talle (moment propice aux applications d'herbicide).

CALENDRIER DE PULVÉRISATION - FLÉOLE DES PRÉS

MODE D'EMPLOI:		
Appliquer le fongicide FITNESS dès les tous premiers stades de la maladie. Si les conditions favorables à		
la maladie persistent, un deuxième traitement sera né	cessaire pour maintenir la suppression de la maladie.	
NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.		
MALADIE Tâche ocellée causée par Cladosporium phlei		
TAUX/HA	300 mL	
TRAITEMENT PRÉCOCE	Dès les premiers signes de maladie, généralement	
	au début de la floraison (stades 59 à 61).	
TRAITEMENT TARDIF	Pleine floraison (stades 65 à 73).	
INTERVALLE MINIMAL ENTRE LES	14 jours	
TRAITEMENTS		
NOMBRE MAXIMAL DE TRAITEMENTS	2 applications à raison de 300 mL/ha (600 mL/ha	
PAR SAISON	dans une saison).	
NE PAS APPLIQUER DANS LES 14 JOURS QUI PRÉCÈDENT LA RÉCOLTE (DAAR 14 jours).		

CALENDRIER DE PULVÉRISATION - CANOLA

MODE D'EMPLOI:

Le fongicide FITNESS supprime le charbon et améliore le potentiel du rendement au tout début du stade de croissance du canola. Plus tard dans la saison, la maladie peut se manifester de nouveau mais elle aura un moindre effet sur le rendement.

MALADIE	TAUX/HA	REMARQ TRAITEM		ENT PROPICE AU
Charbon (Leptosphaeria maculans)	300 mL		t de la deuxiè	a rosette : entre le me feuille vraie et la Bourgeon (montée à graines)
W. FALIT EFFECTIVED LE D		Stade 1	Stade 2	Stade 3

IL FAUT EFFECTUER LE DERNIER TRAITEMENT AU MOINS 60 JOURS AVANT LA RÉCOLTE (DAAR 60 jours).

MÉLANGE EN CUVE – MAÏS DE SEMENCE, MAÏS DE GRANDE CULTURE ET MAÏS SUCRÉ

Le fongicide FITNESS ne peut être mélangé en cuve qu'avec UN SEUL produit parmi les produits suivants :

MATADOR ® 120EC INSECTICIDE WARRIOR® RIPCORD®

Mises en garde pour le mélange en cuve :

- NE PAS APPLIQUER LE MÉLANGE EN CUVE COMPOSÉ DE L'INSECTICIDE WARRIOR PAR VOIE AÉRIENNE.
- On peut effectuer un traitement terrestre ou aérien du mélange en cuve composé du fongicide FITNESS + MATADOR 120EC ou du fongicide FITNESS + RIPCORD. Utiliser 40 L d'eau par hectare pour l'épandage aérien.
- Les insectes nuisibles et les cultures doivent être au stade de croissance approprié tel qu'indiqué sur les étiquettes du fongicide FITNESS et de MATADOR 120EC, et les étiquettes de l'Insecticide WARRIOR et de RIPCORD. Suivre le mode d'emploi et les précautions qui figurent sur toutes les étiquettes.
- Il faut respecter un DAAR de 14 jours lorsque ces mélanges en cuve sont utilisés sur le maïs de grande culture et le maïs sucré.
- Il faut toujours confirmer d'avance la compatibilité par un prémélange proportionnel composé de petites quantités d'eau, du fongicide FITNESS et du produit qui compose le mélange en cuve.

CALENDRIER DE PULVÉRISATION – MAÏS DE SEMENCE, MAÏS DE GRANDE CULTURE ET MAÏS SUCRÉ

MALADIE	Rouilles (Puccinia sp.)
TAUX/HA	300 mL
Fongicide FITNESS	
uniquement	
TAUX/HA	+ 83 mL MATADOR 120EC
Produit	ou 83 mL Insecticide WARRIOR
d'association du	ou 175 mL RIPCORD
mélange en cuve	
REMARQUE	Appliquer 300 mL de fongicide FITNESS par hectare lorsque les pustules de rouille
	apparaissent. Sous une pression intense de la maladie, effectuer un deuxième
	traitement 14 jours plus tard. Maïs de semence seulement : Sous une pression
	intense de la maladie, effectuer un troisième traitement 14 jours plus tard.
	Ne pas appliquer le mélange en cuve composé de l'Insecticide WARRIOR par voie
	aérienne.
MALADIE	Helminthosporiose du Nord du maïs (Exserohilum turcicum)
	Helminthosporiose du Sud du maïs (Bipolaris maydis)
	Tâche des feuilles helminthosporienne (Bipolaris zeicola)
TAUX/HA	150 à 300 mL
FITNESS Fongicide	
uniquement	
TAUX/HA	+ 83 mL MATADOR EC120
Produit	ou 83 mL Insecticide WARRIOR
d'association du	ou 175 mL RIPCORD
mélange en cuve	
REMARQUE	Appliquer 150 à 300 mL de fongicide FITNESS par hectare dès que se manifeste la
	maladie. Utiliser le taux de 150 mL si la pression de la maladie est légère.
	Ne pas appliquer le mélange en cuve composé de l'Insecticide WARRIOR par voie
	aérienne.
MALADIE	Oeil de grenouille (Aureobasidium zeae)
	Tâche fusarienne grise (Cercospora zeae-maydis)
TAUX/HA	300 mL
FITNESS Fongicide	
uniquement	
TAUX/HA	+ 83 mL MATADOR EC120
Produit	or 83 mL Insecticide WARRIOR
d'association du	or 175 mL RIPCORD
mélange en cuve	
REMARQUE	Appliquer 300 mL de fongicide FITNESS par hectare dès que se manifeste la
	maladie.
	Ne pas appliquer le mélange en cuve composé de l'Insecticide Warrior par voie
	aérienne.
	l'un jour est requis pour les travailleurs assignés à la récolte manuelle et à l'écimage
du maïs traité (DS 1 j	

CALENDRIER DE PULVÉRISATION – FÈVES DE SOYA CULTIVÉES POUR LES SEMENCES

MALADIE	Oeil de grenouille (Cercospora spp.)
	Brûlure causée par un champignon de type Rhizoctonia solani
TAUX/HA	300 à 455 mL
REMARQUE	Appliquer 300 à 455 mL de fongicide FITNESS par hectare, au moyen d'un équipement
	au sol seulement, dès que se manifeste la maladie. Sous une pression intense de la
	maladie, effectuer un deuxième traitement 14 jours suivant le premier traitement.
	Ne pas récolter les fèves de soya dans les 50 jours suivant le dernier traitement (DAAR
	50 jours). Pour usage uniquement sur les fèves de soya cultivées pour les semences. Il ne
	faut pas utiliser les semences de fèves de soya récoltées comme aliments destinés à la
	consommation humaine ou animale.

CALENDRIER DE PULVÉRISATION – GRAINE DE L'ALPISTE DES CANARIES

MALADIE	Marbrure des Canaries (Septoria triseti)
TAUX/HA	300 mL
REMARQUE	Pour la répression de la marbrure des canaries; effectuer un seul traitement au moment
	de l'émergence de la feuille étendard; traitement terrestre seulement; appliquer dans 200
	L d'eau par hectare.

CALENDRIER DE PULVÉRISATION – HARICOTS SECS COMESTIBLES (*Phaseolus spp.*, y compris le haricot de grande culture, le haricot rognon, le haricot de Lima (sec), le petit haricot blanc, le haricot pinto, le haricot térapy; *Vigna sp.*, y compris l'adzuki, le dolique asperge, le dolique à œil noir, le dolique mongette, le haricot papillon, le haricot mungo, le haricot mungo noir et le pois zombi)

MALADIE	Rouille (Uromyces sp.)
TAUX/HA	300 mL
REMARQUE	Appliquer 300 mL de fongicide FITNESS dans au moins 200 L d'eau par hectare
	(traitement terrestre) ou dans 40 à 50 L d'eau par hectare (traitement aérien) dès que se
	manifeste la maladie au champ; effectuer un deuxième traitement 14 à 21 jours plus tard.
	EFFECTUER JUSQU'À 2 TRAITEMENTS PAR SAISON DE FONGICIDE FITNESS
	SUR LES HARICOTS SECS COMESTIBLES. NE PAS APPLIQUER LE PRODUIT
	MOINS DE 28 JOURS AVANT LA RÉCOLTE (DAAR 28 jours).

CALENDRIER DE PULVÉRISATION – PÊCHES, NECTARINES, PRUNES, CERISES DOUCES ET AIGRES ET ABRICOTS

MALADIE	Pourriture brune et brûlure de la fleur (Monilinia fructicola)
TAUX/HA	300 mL
REMARQUE	Appliquer 300 mL de fongicide FITNESS dans au moins 500 L d'eau par hectare, au
	sol. Effectuer le premier traitement au début de la floraison, puis un deuxième traitement
	lorsque 50 % à 75 % des bourgeons sont en fleurs. Si la maladie persiste, effectuer un
	troisième traitement au stade de post-floraison.
MALADIE	Pourriture brune (Monilinia fructicola)
TAUX/HA	300 mL
REMARQUE	Effectuer jusqu'à deux traitements dans les trois semaines précédant la récolte.
	Appliquer 300 mL de produit dans au moins 500 L d'eau par hectare, au sol.

MALADIE	Tâche des feuilles (Blumeriella jaapii) –cerises douces et aigres
TAUX/HA	300 mL
REMARQUE	Effectuer jusqu'à trois traitements par saison pour supprimer la tâche des feuilles.
	Effectuer le premier traitement au stade de post-floraison. Dans les trois semaines
	précédant la récolte, effectuer les deuxième et troisième traitements à des intervalles de
	7 à 10 jours. Ne pas effectuer de traitement dans les trois jours précédant la récolte.
	Appliquer 300 mL de produit dans au moins 500 L d'eau par hectare, au sol.
MALADIE	Suppression du nodule noir (Apiosporina morbosa; prunes et cerises aigres
	seulement)
TAUX/HA	300 mL
REMARQUE	Appliquer 300 mL de fongicide FITNESS dans au moins 500 L d'eau par hectare, au
	sol. Effectuer le premier traitement au début de la floraison, puis un deuxième traitement
	lorsque 50 % à 75 % des bourgeons sont en fleurs. Si la maladie persiste, effectuer un
	troisième traitement au stade de post-floraison.

NE PAS APPLIQUER LE PRODUIT DANS LES 3 JOURS PRÉCÉDANT LA RÉCOLTE (DAAR 3 jours). NE PAS RETOURNER DANS LES ZONES TRAITÉES DANS LES 3 JOURS PRÉCÉDANT LE TRAITEMENT (DS 3 jours). S'IL LE FAUT, DES INDIVIDUS PEUVENT RETOURNER DANS LES ZONES TRAITÉES DANS LES 3 JOURS SUIVANT LE TRAITEMENT POUR EFFECTUER DES TÂCHES DE COURTE DURÉE QUI NE NÉCESSITENT PAS UN OUVRAGE MANUEL, SI AU MOINS 4 HEURES SE SONT ÉCOULÉES DEPUIS LE TRAITEMENT, ET POURVU QUE CES PERSONNES PORTENT UN PANTALON LONG, UNE CHEMISE À MANCHES LONGUES, ET DES GANTS RÉSISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES.

POUR CERISES AIGRES:

- a) On recommande de ne pas faire plus de 2 applications consécutives du fongicide FITNESS avant de passer à l'utilisation d'un autre fongicide possédant un mode d'action différent, conformément aux bonnes pratiques de lutte aux maladies.
- b) NE PAS FAIRE PLUS DE 5 TRAITEMENTS PAR SAISON DU FONGICIDE FITNESS.

CALENDRIER DE PULVÉRISATION – BLEUET EN CORYMBE

MALADIE	Pourriture sclérotique (Monilinia vaccinii – corymbosi)	
TAUX/HA	300 mL	
REMARQUE	Effectuer le premier traitement au stade de débourrement des bourgeons à fleurs ou	
	environ à ce stade; effectuer un deuxième traitement au stade de débourrement des	
	bourgeons à feuilles. Appliquer le produit uniquement au sol, et ne pas effectuer plus de	
	deux traitements par année. En CB seulement, appliquer le produit au sol; effectuer le	
	troisième traitement au stade de floraison rose, et le quatrième traitement 7 à 10 jours plus	
	tard, au début de la floraison; ne pas effectuer plus de quatre traitements par année. Utiliser	
	au moins 200 L d'eau par hectare.	
IL FAUT EFFECTUER LE DERNIER TRAITEMENT AU MOINS 60 JOURS AVANT LA RÉCOLTE		
(DAAR 60 jours). Un délai de sécurité de 5 jours est nécessaire pour les travailleurs d'élagage manuel de		
bleuets en con	rymbe (DS 5 jours).	

CALENDRIER DE PULVÉRISATION – BLEUET NAIN

MALADIE	Pourriture brune du bleuet (Monilinia vaccinii – corymbosi)		
TAUX/HA	300 mL		
REMARQUE	Effectuer le premier traitement lorsque les écailles apparaissent, et le deuxième traitement		
	10 jours plus tard. Utiliser un équipement au sol ou pour épandage aérien, et ne pas		
	effectuer plus de deux traitements par année. Utiliser au moins 200 L d'eau par hectare		
	pour le traitement terrestre; utiliser 40 à 50 L d'eau par hectare pour l'épandage aérien.		
IL FAUT EFFECTUER LE DERNIER TRAITEMENT AU MOINS 60 JOURS AVANT LA RÉCOLTE			
(DAAR 60 jo	urs).		

CALENDRIER DE PULVÉRISATION – AMÉLANCHIERS

MALADIE	Tâche entomosporienne des feuilles et des fruits (Entomosporium mespili) et rouille	
	grillagée de l'amélanchier (gymnosporangium nelsonii)	
TAUX/HA	300 mL	
REMARQUE	Comme pulvérisation foliaire, effectuer jusqu'à trois traitements par saison. Effectuer le	
	premier traitement au stade du « bout blanc », le deuxième traitement au stade de post-	
	floraison, et le troisième traitement au stade du « fruit vert ». Appliquer 300 mL de produit	
	dans au moins 200 L d'eau par hectare au sol; appliquer le produit sur le ruissellement.	
IL FAUT EFF	FECTUER LE DERNIER TRAITEMENT AU MOINS 38 JOURS AVANT LA RÉCOLTE	
(DAAR 38 jo	urs).	

CALENDRIER DE PULVÉRISATION – CANNEBERGES

MALADIE	Pourriture sclérotique (Monilinia oxycocci)		
TAUX/HA	300 mL		
REMARQUE	Effectuer le premier traitement au stade de débourrement des bourgeons à feuilles.		
	Effectuer le deuxième traitement 10 à 14 jours plus tard, le troisième traitement au début		
	de la floraison et le quatrième traitement 10 à 14 jours suivant le troisième traitement. Ne		
	pas effectuer plus de quatre traitements par année. Appliquer le produit au sol.		
IL FAUT EFFECTUER LE DERNIER TRAITEMENT AU MOINS 45 JOURS AVANT LA RÉCOLTE			
(DAAR 45 jo	urs).		

CALENDRIER DE PULVÉRISATION – RUTABAGAS

MALADIE	Blanc (Erysiphe spp.)
TAUX/HA	240 mL
REMARQUE	Effectuer deux traitements par saison : effectuer le premier traitement 50 jours après le
	semis et le deuxième traitement 20 jours plus tard. Appliquer le produit sur le feuillage
	végétal. Appliquer 240 mL de produit dans au moins 200 L d'eau par hectare, au sol.
IL FAUT EFF	FECTUER LE DERNIER TRAITEMENT AU MOINS 21 JOURS AVANT LA RÉCOLTE
(DAAR 21 jou	urs).

CALENDRIER DE PULVÉRISATION – ASPERGES

MALADIE	Rouille (Puccinia asparagi)
TAUX/HA	150 mL
	Appliquer le fongicide FITNESS sur les fougères des asperges uniquement en Ontario et au Québec. Après la récolte, effectuer le premier traitement de fongicide FITNESS dès le début de la croissance des fougères, puis effectuer des traitements à des intervalles de 14 à 21 jours. Pour les nouveaux semis non cultivés, appliquer le fongicide FITNESS dès que se manifestent les signes de la rouille, puis effectuer des traitements à des intervalles de 14 à 21 jours. Appliquer le produit au sol seulement, et ne pas effectuer plus de trois traitements par année. Utiliser au moins 370 L d'eau par hectare.
IL FAUT EFFECTUER LE DERNIER TRAITEMENT AU 8 MOIS AVANT LA RÉCOLTE (DAAR 8	
mois).	

CALENDRIER DE PULVÉRISATION – THUYA GÉANT

MALADIE	Brûlure des aiguilles (Didymascella thujina)		
TAUX/HA	300 mL		
REMARQUE	REMARQUE Appliquer le produit au moyen d'un équipement au sol à toutes les quatre semaines.		
	Effectuer jusqu'à six traitements par année. Appliquer 300 mL de fongicide FITNESS		
	dans un volume de 1 000 L d'eau par hectare, au sol.		

CALENDRIER DE PULVÉRISATION – PÂTURIN DES PRÉS DE SEMENCE

MALADIE	Blanc (Blumeria graminis)		
TAUX/HA	300 mL		
REMARQUE	EMARQUE Utiliser le produit comme pulvérisation foliaire. Ne pas effectuer plus de deux traitements		
	par campagne agricole; effectuer le premier traitement avant l'épiaison et le deuxième		
	traitement lorsque l'épiaison est entre 50 % et 100 %. Appliquer le produit dans 200 à 300		
	L d'eau par hectare, au sol ou dans 40 à 50 L d'eau par hectare, par voie aérienne.		

CALENDRIER DE PULVÉRISATION – MÛRES ET FRAMBOISES (mûre, mûre de Logan, framboise (rouge et noir), framboise sauvage et cultivars, variétés et hybrides de celles-ci)

MALADIE	Rouille du framboisier (Phragmidium rubi-idaei)		
TAUX/HA	300 mL		
REMARQUE	Appliquer 300 mL de fongicide FITNESS dans au moins 500 L d'eau par hectare, au		
	sol, dès que l'on repère la maladie au champ, puis effectuer un deuxième traitement 14		
	jours plus tard.		
	s de gestion de la maladie, il est recommandé de ne pas effectuer plus de deux traitements		
consécutifs de fon	gicide FITNESS avant d'utiliser un fongicide de rechange ayant un mode d'action		
différent.			
EFFECTUER JUSQU'À 2 TRAITEMENTS PAR SAISON DE FONGICIDE FITNESS SUR LES MÛRES			
ET FRAMBOISES. NE PAS APPLIQUER LE PRODUIT DANS LES 30 JOURS PRÉCÉDANT LA			
RÉCOLTE (DAAR 30 jours). NE PAS RETOURNER DANS LES ZONES TRAITÉES DANS LES 3			
JOURS PRÉCÉDANT LE TRAITEMENT (DS 3 jours). S'IL LE FAUT, DES INDIVIDUS PEUVENT			
RETOURNER DANS LES ZONES TRAITÉES DANS LES 3 JOURS SUIVANT LE TRAITEMENT			
POUR EFFECTUER DES TÂCHES DE COURTE DURÉE QUI NE NÉCESSITENT PAS UN			

OUVRAGE MANUEL, SI AU MOINS 4 HEURES SE SONT ÉCOULÉES DEPUIS LE TRAITEMENT, ET POURVU QUE CES PERSONNES PORTENT UN PANTALON LONG, UNE CHEMISE À MANCHES LONGUES, ET DES GANTS RÉSISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES.

AVIS À L'ACHETEUR ET À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR LES USAGES SPÉCIAUX INDIQUÉS :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour les usages décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que La Coopérative Interprovinciale Ltée. et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandé par les utilisateurs. La Coopérative Interprovinciale Ltée. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures indiquées. En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager La Coopérative Interprovinciale Ltée. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

CALENDRIER DE PULVÉRISATION – FRAISES		
MALADIE	Tâche des feuilles (Mycosphaerella fragariae)	
TAUX/HA	300 mL	
REMARQUE	Appliquer 300 mL de fongicide FITNESS par hectare, au sol, dans suffisamment d'eau	
	pour donner une couverture complète. Effectuer le premier traitement lorsque l'ampleur de	
	la maladie ne dépasse pas 5 %. Appliquer le fongicide FITNESS à des intervalles de 10	
	jours pour supprimer la tâche des feuilles.	
Selon les prati	ques de gestion de la maladie, il est recommandé de ne pas effectuer plus de deux traitements	
/ /:C 1	C : 1 EMB HEGG (1) (1) (1) C : 1 1 1 1 (1) (1)	

consécutifs de fongicide FITNESS avant d'utiliser un fongicide de rechange ayant un mode d'action différent.

EFFECTUER JUSQU'À 4 TRAITEMENTS PAR SAISON DE FITNESS SUR LES FRAISES. NE PAS APPLIQUER LE PRODUIT DANS LA JOURNÉE PRÉCÉDANT LA RÉCOLTE (DAAR 1 jour).

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE :

Aux fins de la gestion de la résistance, le fongicide FITNESS contient un fongicide appartenant au groupe 3. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide FITNESS et à d'autres fongicides du groupe 3. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'unr résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le fongicide FITNESS ou d'autres fongicides du même groupe 3 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Éviter d'effectuer plus du maximum de pulvérisations consécutives indiquées sur la présente étiquette de fongicide FITNESS ou d'autres fongicides du même groupe pendant une saison.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les agents pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation de pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes,

- les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie chez les populations d'organismes nuisibles de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimiques.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'effectuer les applications de fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer LOVELAND PRODUCTS CANADA INC. au : 1-800-328-4678 en présence d'une baisse possible de sensibilité au fongicide FITNESS chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un mode d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec LOVELAND PRODUCTS CANADA INC. au : 1-800-328-4678

® Matador, Warrior, et Horizon sont des marques de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta. Buctril et Pardner sont des marques de commerce de Bayer CropScience Ripcord est une marque de commerce de BASF

Brotex et Logic sont des marques de commerce de TMC distribution. Utilisée sous licence. Badge et Bromotril sont des marques de commerce de Makteshim Agan of North America Inc.



N° FDS: 32639-17-LPI Révisions à la FDS: SECTIONS 1, 2 Date de publication: 04/03/2017 Remplace: 10/02/2015

FITNESS™

EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT, TÉLÉPHONER EN TOUT TEMPS AU 1-800-561-8273 OU À CHEMTREC : 1-800-424-9300

IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LE FOURNISSEUR

1.1 Identification du produit: N° d'homologation 32639 - Loi sur les produits antiparasitaires

Nom commercial : FONGICIDE FITNESS™
1.2 Usages recommandés : Fongicide du Groupe 3

1.3 Renseignements sur le fournisseur :

LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC.

PO Box 5234 | 64137 Hwy 543 E • High River, Alberta T1V 1M4

1.4 Numéro d'urgence 24 h (Chemtrec) : 1-800-424-9300 (Sans frais) **Autre numéro d'urgence :** 1-800-561-8273

Services techniques de Loveland : 1-800-328-4678

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë – Orale	Catégorie 4	H302
Toxicité aiguë – Cutanée	Catégorie 4	H312
Toxicité aiguë - Inhalation	Catégorie 4	H332
Dommage/Irritation oculaire	Catégorie 2B	H320
Corrosion/Irritation cutanée	Catégorie 2	H315
Sensibilisation – Cutanée	Catégorie 1	H317

2.2 Éléments d'étiquetage



Termes d'avertissement : ATTENTION

Codes de danger : H302 – Nocif en cas d'ingestion.

H332 – Nocif si inhalé

H312 – Nocif par contact cutané.
H320 – Provoque une irritation oculaire.
H315 – Provoque une irritation cutanée.
H317 – Peut causer une allergie cutanée.

Conseils de prudence : (Prévention)

P264 – Se laver soigneusement les mains et le visage après manipulation.

P270 – Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

P280 – Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/

du visage.

P261 – Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P271 – Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P272 – Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Conseils de prudence :

(Intervention)

P301+P312 – EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

P330 – Rincer la bouche.

P304+P340 – EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une

position où elle peut confortablement respirer

P312 – Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

P321 – Traitement spécifique (voir la sections Premiers soins de l'étiquette). P362 – Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P332+P313 – En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.

P305+P351+P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 – Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P333+P313 – En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.



N° FDS : 32639-17-LPI Révisions à la FDS : SECTIONS 1, 2 Date de publication : 04/03/2017 Remplace : 10/02/2015

Conseils de prudence (Entreposage)

Non requis ou sans objet.

Conseils de prudence : (Élimination)

P501 – Éliminer le contenu/récipient dans un site approuvé pour l'élimination des déchets.

FITNESS™

2.3 Autres dangers

Aucun connu.

3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

3.1 Substances

3.2 Mélanges

Ingrédients chimiques N° de CAS Concentration

 Propiconazole
 60207-90-1
 418 g/L

 * Autres ingrédients, incluant
 582 g/L

 Naphtalène
 91-20-3
 40 – 45 g/L

*Les ingrédients non listés de façon spécifique ne sont pas dangereux ou sont considérés comme des renseignements de propriété privée ou de l'information commerciale confidentielle.

4. PREMIERS SOINS

4.1 Descriptions des mesures de premiers soins

Recommandation générale : Consulter un médecin en cas de symptômes.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau doucement et lentement pendant 15 à 20 minutes en tenant les paupières ouvertes. Si la

personne porte des lentilles cornéennes, les retirer après 5 minutes, puis continuer à rincer. Appeler un centre

antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer.

En cas de contact avec la peau/vêtements :

Retirer tous les vêtements contaminés. Bien rincer la peau à grande eau immédiatement pendant 15 à 20 minutes.

Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement à administrer.

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement à

administrer. Si la personne incommodée est capable d'avaler, lui faire boire un verre d'eau à petites gorgées. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne incommodée. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne

inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire plus, appeler le 911 ou une ambulance,

puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison

ou un médecin pour obtenir plus de conseils sur le traitement à administrer.

4.2 Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Symptômes : Cause l'irritation des yeux. Nocif en cas d'ingestion.

4.3 Soins médicaux immédiats et traitements particuliers éventuels

Traitement : REMARQUES POUR LE MÉDECIN : Contient plusde 10 % de distillats de pétrole. NE PAS provoquer le vomissement. Il

n'existe pas d'antidote spécifique.

POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1-800-561-8273.

Avoir l'étiquette, le contenant ou le nom du produit ainsi que son numéro d'homologation de produit antiparasitaire

lorsqu'on cherche à obtenir des soins médicaux.



N° FDS: 32639-17-LPI Révisions à la FDS : SECTIONS 1, 2 Date de publication: 04/03/2017 Remplace: 10/02/2015

TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Movens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser un moyen d'extinction approprié pour combattre le feu. Produit chimique sec,

dioxyde de carbone (CO₂), mousse, eau pulvérisée ou en brouillard.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers durant la lutte contre le feu :

Des oxydes d'azote, du chlorure d'hydrogène, du fluorure d'hydrogène et d'autres substances inconnues dangereuses peuvent être produits pendant un incendie.

FITNESS™

Équipement de protection et précautions particuliers pour les pompiers

Équipement de protection particulier pour les pompiers :

Les personnes combattant un feu important impliquant des produits chimiques devraient porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection complet. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés au feu. Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire l'accès aux personnes dont la présence est inutile

MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions personnelles, équipement de protection individuelle et mesures d'urgence

Précautions personnelles :

Éviter d'inhaler les vapeurs et le brouillard de pulvérisation et le contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation suffisante. Porter des vêtements de protection appropriés. Tenir à l'écart de toute source d'ignition.

Précautions environnementales

Précautions environnementales : Ce produit est toxique pour les poissons et les crevettes. Ne pas appliquer directement sur les eaux ni là où il y a des eaux de surface ou dans les zones intertidales sous la ligne normale des hautes eaux. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en disposant des rinçures et des eaux usées.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage :

Déversements majeurs : Stopper la fuite s'il est possible de le faire de façon sécuritaire. Endiguer le produit déversé si possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et placer dans des contenants appropriés. Après récupération du produit déversé, bien rincer la zone touchée avec de l'eau. Déversements mineurs : Absorber le produit déversé avec une matière absorbante (p. ex. tissu, laine). Bien nettoyer la surface pour éliminer toute contamination résiduelle.

Ne jamais remettre les produits déversés dans les contenants d'origine pour réutilisation.

MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sécuritaire

Conseils pour une manipulation sécuritaire :

Ne pas utiliser, verser, déverser ni entreposer près d'une source de chaleur ou d'une flamme nue. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'ÉPI. En l'absence de telles directives, laver l'ÉPI avec du détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'ÉPI séparément des autres articles à laver. Jeter les vêtements ou toute autre matière absorbante ayant été imbibés ou fortement contaminés par le produit. Ne pas les réutiliser. Bien se laver les mains après avoir manipulé le produit et avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser du tabac ou aller à la toilette. Retirer immédiatement les vêtements si le pesticide s'y infiltre. Bien se laver et mettre des vêtements propres. Retirer immédiatement l'ÉPI après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Bien se laver et mettre des vêtements propres le plus rapidement possible.

Conditions pour un entreposage sécuritaire

Exigences pour les lieux de stockage et les contenants :

Conserver dans le contenant d'origine dans un endroit sécuritaire et au sec. Éviter la contamination croisée avec d'autres pesticides ou engrais. Ne contaminer l'eau, les aliments de consommation humaine et la nourriture pour les animaux durant l'entreposage ou l'élimination du produit.

EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

8.1 Paramètres de contrôle

LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLE) de l'ACGIH U.S.

Ingrédients Valeur Type Naphtalène TWA 52 mg/m³

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLE) de OSHA U.S.

Ingrédients Valeur Type Naphtalène TWA 50 mg/m³



N° FDS : 32639-17-LPI Révisions à la FDS : SECTIONS 1, 2 Date de publication : 04/03/2017 Remplace : 10/02/2015

Valeurs limites d'exposition biologique

Indices d'exposition biologique de l'ACGIH

Ingrédients Valeur Échantillon

Aucun listé

8.2 Contrôle de l'exposition

Mesures d'ingénierie :

Si on prévoit utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si on a besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, on peut consulter le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

Mesures de protection individuelle :

Protection des yeux et du visage : Le port de lunettes de protection ou de lunettes pourvues d'écrans latéraux de protection est recommandé.

Protection de la peau : Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, en

laminé étanche ou en viton par exemple. Porter des chaussettes et des chaussures résistantes aux

produits chimiques.

Protection respiratoire: En cas de ventilation insuffisante ou de risque d'inhalation des vapeurs ou du brouillard, porter un appareil

respiratoire approprié approuvé par MSHA/NIOSH. Porter une protection respiratoire durant les opérations de pulvérisation ou de brumisation. Si des appareils de protection respiratoire sont utilisés, un programme devrait être mis en place pour assurer leur conformité aux normes nationales ou provinciales. Porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air si les concentrations d'exposition sont inconnues.

FITNESS™

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 APPARENCE: Liquide.

ODEUR : Aromatique, similaire à un solvant. SEUIL OLFACTIF : Aucune donnée disponible.

COULEUR: Jaune clair.

pH: 6.0 – 6.5 (solution à 1 %)

POINT DE FUSION / POINT DE CONGÉLATION : Aucune donnée disponible.

POINT D'ÉBULLITION : Aucune donnée disponible. POINT D'ÉCLAIR : 148,1 °F / 64,5 °C (Setaflash)

INFLAMMABILITÉ (solide, gaz): Combustible.

LIMITES SUPÉRIEURE ET INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSION : Aucune donnée disponible.

TENSION DE VAPEUR: 4,2 x 10⁷ @ 25 °C (basé sur le propiconazole).

SOLUBILITÉ: Soluble.

COEFFICIENT DE PARTAGE, n-OCTANE/EAU : Aucune donnée disponible.

POINT D'AUTO-INFLAMMATION : Aucune donnée disponible.
TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION : Aucune donnée disponible.
VISCOSITÉ : 9,95 cSt @ 20 °C; 5,55 cSt @ 40 °C

POIDS SPÉCIFIQUE (EAU = 1) : 1,039 g/mL MASSE VOLUMÉTRIQUE APPARENTE : 1,04kg/L

Remarque : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Stable.

10.2 Stabilité chimique

Stable aux températures normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible. Ne se polymérisera pas.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes et sources d'ignition.

10.5 Substances incompatibles

Bases fortes, acides et oxydants.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Oxyde d'azote, chlorure d'hydrogène, fluorure d'hydrogène et autres substances inconnues dangereuses pouvant être produites pendant un incendie.



N° FDS : 32639-17-LPI Révisions à la FDS : SECTIONS 1, 2 Date de publication : 04/03/2017 Remplace : 10/02/2015

FITNESS™

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

11.1 Voies d'exposition probables

Yeux. Ingestion.

 CL_{50} (rat): > 2,07 mg/L (4 h)

Toxicité orale aiguë DL50 (rat femelle) : 550 mg/kg Toxicité cutanée aiguë DL50 (rat) : > 5050 mg/kg

Estimations de toxicité aiguë : Aucune donnée disponible.

Irritation des yeux (lapin): Irritant modéré. Irritation cutanée (lapin): Irritant léger. Inhalation: Aucune donnée disponible. Ingestion: Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité spécifique à un organe cible : Aucune donnée disponible.

Aspiration : Aucune donnée disponible.

Sensibilisation cutanée (cobaye) : N'est pas un sensibilisant.

Potentiel carcinogène: Àucun listé dans OSHA. Pour le naphtalène: NTP-R (raisonnablement considéré comme cancérogène pour les humains. ACGIH-TLV-A4 (non classé comme cancérogène pour les humains); IARC-2B (possiblement cancérogène pour les humains).

Mutagénicité des cellules germinales : Aucune donnée disponible.

Effets interactifs: Aucun connu.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

12.1 Écotoxicité

Ce produit est toxique pour les poissons et les crevettes.

Données écologiques

Produits	Espèces	Résultats des tests
Propiconazole	Truite arc-en-ciel Daphnia magna	CL ₅₀ – 0,83 ppm – 96 heures CE ₅₀ – 3,2 ppm – 48 heures

La dérive et le ruissellement peuvent avoir des effets indésirables sur les plantes non visées par le traitement.

Ne pas appliquer directement sur aucun plan d'eau.

Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de lavage de l'équipement.

Ne pas appliquer quand les conditions météorologiques favorisent la dérive hors de la zone visée par le traitement.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : Aucune donnée disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation: Faible potentiel d'accumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Faible mobilité.

12.5 Autres effets indésirables

Évaluation : Aucune donnée disponible.

13. ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Contenants recyclables: NE PAS réutiliser les contenants à d'autres fins. Ce contenant est recyclable et doit être éliminé à un point de collecte des contenants. Communiquer avec son détaillant/distributeur local pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant d'emporter les contenants au site de collecte, faire un triple rinçage des contenants vides, ou les rincer avec de l'eau sous pression. Éliminer les rinçures conformément aux exigences provinciales. Rendre les contenants rincés impropres à toute nouvelle utilisation. S'il n'y a pas de site de collecte dans la région, disposer des contenants conformément aux exigences provinciales.

Contenants à remplissages multiples: En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

14.1 Transport terrestre

Description TMD/DOT: NON RÉGLEMENTÉ

Classification fret par voie de surface É.-U.: INSECTICIDES OU FONGICIDES, RÉPULSIFS POUR INSECTES OU ANIMAUX, NOI, AUTRES QUE POISON (NMFC 102120; CLASSE: 60)



N° FDS: 32639-17-LPI Révisions à la FDS : SECTIONS 1, 2 Date de publication: 04/03/2017 Remplace: 10/02/2015

15. RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Classement des dangers selon la NFPA et la HMIS:

2

Santé

2 Inflammabilité Instabilité

Moindre Légère 1 Modérée Élevée 3

Grave

Inflammabilité 2 0 Réactivité ÉΡΙ В

HMIS

Santé

2

Classement des dangers/Signalement SARA

Catégorie de danger SARA III :

Immédiat Différé

0 ō Feu Réactif 0 N

Relâchement soudain de la pression

FITNESS™

Quantité à déclarer selon U.S. CERCLA: Naphtalène (CAS: 91-20-3) 100 lb.

SARA, Titre III, section 313: Propiconazole (CAS: 60207-90-1); Naphtalène (CAS: 91-20-3)

Inscription au registre RCRA: U165 (Naphtalène). Proposition 65 de la Californie : Sans objet.

16. AUTRES INFORMATIONS

STATUT DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE: Sections 1 et 2 révisées.

PRÉPARÉ PAR : Service des homologations et affaires réglementaires

RÉVISÉ PAR : Service de santé environnementale et de sécurité

N° D'HOMOLOGATION de l'ARLA: 32639

TM Fitness est une marque de commerce de Loveland Products Canada, Inc.

Limitation de responsabilité: Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.